RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Bras * Brignoles * Camps la Source * Carcès * La Celle
Châteauvert * Cotignac * Correns * Entrecasteaux * Forcalqueiret
Garéoult * Mazaugues * Méounes-lès-Montrieux * Montfort-sur-Argens
Nans-les-Pins * Néoules * Ollières * Plan-d'Aups-Sainte-Baume
Pourcieux * Pourrières * Rocbaron * La Roquebrussanne * Rougiers
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume * Sainte-Anastasie-sur-Issole
Tourves * Le Val * Vins-sur-Caramy

Agglomération Provence verte

Edito **P.03**
L'année 2022 en images **P.04-05**
5 ans - 5 projets **P.06**

01 Fonctionnement Resssources

Les compétences **P.08-09**
Vie de l'Agglomération **P.10-13**
Le Budget **P.14-15**
Ressources Humaines **P.16-17**
Commande Publique et Affaires Juridiques **P.18-19**
Communication **P.20**

02 Des engagements pour une qualité de vie au quotidien

Petite Enfance **P.22-23**
Culture **P.24-26**
Sport **P.27**
Accès à la santé et aux soins **P.28-29**
Accès au droit et politique de la ville **P.30-31**
CLIC et Accueil de jour **P.32**

03 Un aménagement du territoire attractif et créatif

Economie et Innovation **P.34-35**
Agriculture **P.36**
Tourisme **P.37**
Transport et Mobilité **P.38-39**
Infrastructures **P.40-41**
Habitat **P.42-43**
Innovation et numérique **P.44-45**
Soutien aux communes **P.46**

04 Un territoire de référence en matière environnementale

Transition Energetique **P.48**
Gestion des déchets **P.49**
Protéger la forêt **P.50-51**
Gestion des Milieux Aquatiques **P.52**
Eaux et Assainissement **P.53-55**

EDITO

Actions culturelles, sportives, touristiques, transports et mobilités, développement de la mobilité, valorisation de l'économie et de l'agriculture, préservation de la ressource en eau et de la forêt, accompagnement à la rénovation de l'habitat, soutien à la parentalité, actions en faveur de la santé, et tous les autres domaines de compétences exercés, font de l'Agglomération Provence Verte, un territoire passionnant à vivre, à découvrir, à investir.

Ce rapport d'activités est un regard porté dans le rétroviseur du temps.

En 2022, l'Agglomération fêtait son cinquième anniversaire. En 5 ans, et malgré une crise sanitaire inédite, notre EPCI s'est développé et s'est organisé pour répondre aux enjeux du territoire.
A la lecture du rapport, vous relèverez que, dans tous les domaines, l'Agglomération s'est attachée à poursuivre son objectif de renforcer la qualité des services au public, de donner du sens à l'action publique, à faciliter votre vie quotidienne, de l'enrichir d'une offre culturelle et artistique qualitative.
L'enjeu est de préserver la qualité de vie du territoire tout en soutenant son développement économique. L'objectif est de pouvoir répondre aux enjeux de la transition écologique comme des transformations sociétales et territoriales.

Pour ce faire, les questions de sobriété structurelles et fonctionnelles sont au cœur de tous les projets.
Pour ce faire, aussi, les budgets de l'Agglomération sont maîtrisés. Ainsi, la Chambre Régionale des Comptes, dans son contrôle opéré en 2021-2022, a pu relever que les finances de l'Agglomération étaient saines. Cela démontre la bonne gestion de l'Agglomération. La CRC a aussi noter que l'EPCI a pris en charge de nombreuses compétences exercées auparavant par d'autres collectivités territoriales, notamment par les trois communautés de communes fusionnées pour lui donner naissance.

En cinq ans, avec conviction, engagement et énergie, ensemble, élus et services de l'Agglomération, nous avons su relever un défi pour construire un territoire attractif, innovant et résolument tourné vers l'avenir.

Bonne lecture.

Didier BREMOND
Président de l'Agglomération Provence Verte

2022 EN IMAGES...

JANVIER

/ Enquête Mobilité

L'Agglomération Provence Verte lance une grande enquête mobilité ! (bus, vélo, covoiturage....) afin de construire ensemble la mobilité et le territoire de demain.

FEVRIER

/ Ouverture du Pôle Enfance de Tourves

Après 18 mois de travaux la crèche de Tourves a emménagé dans ses nouveaux locaux pour le plaisir des petits et des professionnels. Plus spacieux, ce nouveau lieu d'accueil de la Petite Enfance héberge également un relai d'assistante maternelle et un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

AVRIL

/Marathon de la Provence Verte

Ils étaient plus de 800 à s'élancer le 30 avril 2022 pour la 4ème édition du Marathon Var Provence Verte ! En relais, en solo, sur le semi ou en run and bike.

MARS

/ Solidarité pour l'Ukraine

Centralisées par l'Agglomération Provence Verte, les collectes de dons organisées par les communes du territoire ont permis de réunir 120m3 de produits d'hygiène, santé, matériel médical, couvertures, denrées non périssables...

MAI

/ Foire de Brignoles

Durant 9 jours, l'ensemble des équipes de l'Agglomération Provence Verte et les, partenaires se sont mobilisés pour vous faire vivre l'esprit Provence Verte en multipliant les conférences, ateliers, démonstrations, rencontres.
Les thématiques abordées :
Vélo, Famille, Gastronomie, Alimentation, Patrimoine, Formation, Attractivité et Economie.
Plus de 30 000 visiteurs.

JUIN

/ Fête du Conservatoire

le 25 juin 2022. Au programme, une journée de restitutions mettant en valeur l'ensemble des spécialités proposées par l'établissement.

Cette fête pluridisciplinaire et intergénérationnelle, avec musique, danse, théâtre, arts plastiques, s'est déroulée en simultané sur trois lieux : Le conservatoire des Ursulines, le Hall des expositions, et la place Saint-Pierre.

JUILLET

/Prix TERRITORIA pour la Valisette Maternité «Naître et grandir en Provence Verte»

Le 15 novembre 2022 remise du Prix Territoria qui récompense les collectivités territoriales pour l'innovation et l'efficience du service public Présidé par Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le jury a décerné un Territoria Argent à l'Agglomération Provence Verte dans la catégorie communication pour la Valisette Maternité.

AOUT

/ Été culturel Rouvrir le Monde

Pour la deuxième année consécutive, le Ministère de la Culture a sollicité l'Agglomération Provence Verte dans le cadre de l'Eté Culturel destiné à favoriser pendant tout l'été 2022 une présence et une activité artistique et culturelle sur le territoire par le biais de la Direction des Affaires Culturelles de l'Agglomération et du Centre d'Art Contemporain de Châteauvert.

SEPTEMBRE

/Lancement du Gynecobus

En partenariat avec le Centre Hospitalier de Brignoles-Le Luc, sur 44 communes du territoire Provence Verte et Provence Verdon.Une sage-femme et un(e) gynécologue vous accueillent au sein d'un bus de consultation spécialisée en gynécologie.

OCTOBRE

/Forum de la santé, du bien vivre et du bien vieillir en Provence verte

Les SISM (semaines d'informations sur la santé mentale) s'adressent aussi bien au grand public qu'aux professionnels. Cette journée a pour objectif de présenter et de promouvoir les acteurs et les différentes actions réalisées dans les domaines de la santé, de la santé mentale et du bien-vieillir sur le territoire.

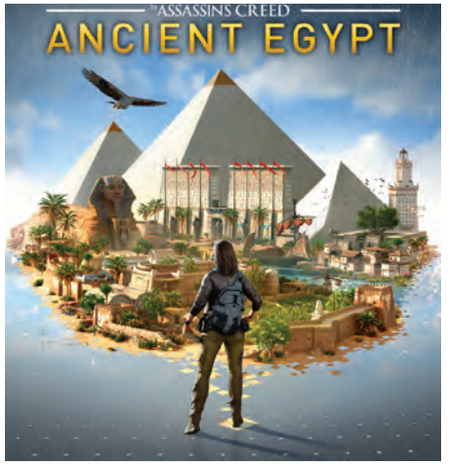

NOVEMBRE

/Micro-folie Provence Verte – discovery tour/ancient egypt

Un rendez-vous pour une immersion dans l'Égypte des pharaons !

Afin d'explorer l'Égypte ancienne à la manière d'un célèbre jeu vidéo, une autre façon d'en apprendre plus sur l'histoire et la vie quotidienne de cette époque.

DECEMBRE

/Le Musée des Gueules rouges fête ses 10 ans

A l'occasion de la Sainte-Barbe, sainte patronne des mineurs, l'Agglomération Provence Verte a célèbre les 10 ans de l'ouverture du Musée des Gueules Rouge à Tourves.

En 2012, le musée ouvrait au public après une incroyable aventure humaine.

Durant ces 10 années, le musée a accueilli nombre d'expositions temporaires et artistes. En 2022, le musée accueillait son 100 000ème visiteur.

A l'occasion des 5 ans de la création de l'intercommunalité, l'Agglomération Provence Verte vous présente une sélection de **5 projets** menés sur le territoire.

2017 ouverture du Guichet Unique Petite Enfance

Le Guichet Unique est la porte d'entrée pour une demande de pré-inscription dans un établissement d'accueil collectif du jeune enfant des communes suivantes : Brignoles, Camps, Carcès, Chateauvert Cotignac, Correns, Entrecasteaux, Forcalqueiret, La Celle, La Roquebrussanne, Le Val, Mazaugues, Méounes, Montfort sur Argens, Néoules, Rocbaron, Tourves et Vins sur Caramy.
Il évite aux parents d'effectuer des demandes dans plusieurs établissements, un seul dossier suffit. Les démarches administratives sont simplifiées.
Le Guichet Unique a également pour missions d'informer les familles sur les services Petite Enfance du territoire et les différents modes de garde existans, d'analyser les besoins et de conseiller sur le mode de garde le plus adapté.

2018 création du réseau Mouv'enbus

Dans l'exercice de cette nouvelle compétence, plusieurs lignes ont été modifiées et des dessertes créées afin de répondre aux attentes des usagers du territoire. L'ensemble du réseau Mouv'enbus est désormais accessible à tous les habitants du territoire intercommunal. La volonté principale est de faciliter le déplacement, y compris la mobilité des jeunes, soit pour des trajets scolaires, soit professionnels, soit personnels favorisant ainsi leur accès à l'éducation, l'emploi, la culture, le sport ou les loisirs.
L'Agglomération a défini l'identité de son réseau : Mouv'enbus. Cette image a été déclinée sur l'ensemble des cars du réseau.

2019 Lancement du réseau des médiathèques

Le réseau des médiathèques a été officiellement lancé le 25 juin 2019. L'Agglomération Porvence Verte porte cette coopération intercommunale par le partage d'outils informatiques de gestion des médiathèques et par la création d'un portail web de lecture publique donnant accès à une offre documentaire et de service en ligne commune. Avec une inscription unique, les usagers ont accès à l'ensemble du catalogue et empruntent et retournent l'ouvrage dans la médiathèque de leur choix.

2020 LeConservatoire Intercommunal de la Provence Verte

Création du Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte par la fusion de l'Ecole Intercommunale de Musique, de Danse et d'Arts Plastiques (EIMAD) et du Conservatoire de la Provence Verte (EPCC dissous au 31.12.2017), le Conservatoire « fusionné » a ouvert ses portes le 1er septembre 2020 avec une direction et 2 de sites, Saint Maximin et Brignoles.
Réhabilitation complète du bâtiment des Ursulines à Brignoles, qui depuis la rentrée 2020 abrite le siège du Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte.

2021 Le contrat Local de Santé (CLS)

L'ambition de ce travail, engagé avant la crise sanitaire, est de créer une dynamique partenariale pour construire un véritable programme d'actions et répondre à ces enjeux cruciaux pour l'attractivité d'un territoire. C'est le premier CLS intercommunale de la Région « Sud » et le seul où les centres hospitaliers ont accepté d'être signataires car ils sont accompagnés par les élus du territoire dans leur démarche de modernisation et d'amélioration du parcours de soins.

L'AGGLO PROVENCE VERTE CÉLÈBRE SES 5 ANS
Agglomération Provence verte

01/

FONCTIONNEMENT RESSOURCES

Les compétences

Vie de l'Agglomération

Le Budget

Ressources Humaines

Commande Publique et Affaires Juridiques

Communication

01/ LES COMPETENCES

LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

Obligatoires et strictement définies par la Loi, l'Agglomération Provence Verte exerce, en lieu et place de ses communes-membres, huit compétences en matière de :

Développement économique
Dynamiser le tissu d'entreprises locales, faire pleinement reconnaître la Provence Verte comme un territoire économique central en région PACA, implanter de nouvelles entreprises pourvoyeuses d'emplois et de ressources financières.
Gestion des zones d'activités

Aménagement de l'espace communautaire
Depuis le 1er septembre 2018, l'Agglomération Provence Verte assure de manière pleine et entière, l'organisation des transports scolaires, urbains et interurbains sur l'ensemble des 28 communes du territoire.

Equilibre social de l'habitat
Développer une politique de l'Habitat qui permette aussi bien de répondre aux besoins en logement des habitants qui évoluent au cours des différentes étapes de la vie, qu'aux perspectives de développement économique et d'aménagement du territoire et de ses communes.
Développer des actions pour conseiller, accompagner et soutenir : amélioration du logement, économies d'énergie, recherche de logement social, informations juridiques.

Politique de la ville
Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville,
Programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville pour la commune de Brignoles.
Prévention de la délinquance au niveau intercommunal : Dans ce cadre l'Agglomération Provence Verte a créé le 19 juin 2018 par délibération du conseil communautaire, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPD-R)

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
La compétence Gémapi, dédiée à la lutte contre les inondations, peut difficilement, pour des raisons d'efficacité, se limiter aux frontières administratives. Des syndicats mixtes coordonnent donc des actions Gémapi sur une échelle territoriale large correspondant à un grand bassin versant. L'Agglomération Provence Verte a transféré sa compétence Gémapi à 4 syndicats :
Syndicat Mixte de l'Argens (SMA)
Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de l'Arc (SABA)
Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune (SIBVH)
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)

Aire d'accueil des gens du voyage
L'aire d'accueil communautaire est située à Brignoles Cette aire d'accueil et de petit passage est destinée à accueillir les voyageurs, titulaires vivant en caravane et transitant sur le territoire communautaire.

Gestion et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés
Prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Compétence déléguée au SIVD-NG

Eau potable, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines
Depuis le 1er janvier 2020, l'Agglomération est compétente en matière d'eau potable, d'assainissement collectif des eaux usées ainsi que pour la gestion des eaux pluviales urbaines.

LES COMPETENCES FACULTATIVES

17 compétences facultatives sont également exercées par l'Agglomération Provence Verte. Lorsqu'une compétence a été transférée, les communes ne peuvent plus intervenir dans ce domaine, ce en application du principe d'exclusivité.

Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
Lutte contre la pollution de l'air,
Lutte contre les nuisances sonores,
Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
Préservation des espaces naturels remarquables du territoire.

Construction, aménagement, entretien et de gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
Musée des Gueules Rouges,
Musée des Contes de Provence,
Centre d'Art de Chateauvert,
Complexe aquatique Aquavabre,
Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte.

Action sociale d'intérêt communautaire
Au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), animation et gestion de l'accueil de jour pour personnes âgées atteintes de la maladie Alzheimer et apparentées, du centre local d'information et de coordination en gérontologie (CLIC),
Conseil Local en Santé Mentale et Contrat Local de Santé.

Assainissement non collectif
Le Spanc est chargé du contrôle des systèmes d'assainissement des eaux usées des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif des communes.

Petite Enfance
Proposer une offre d'accueil et de services petite enfance adaptée à chaque famille du territoire. Places d'accueil collectif, réseau d'assistantes maternelles des lieux d'accompagnement à la parentalité. Les assistantes maternelles disposent de quatre Relais Petite Enfance itinérants,
Organisation des événements.

Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'art. L. 1425-1 du CGCT
Déploiement de la fibre optique

Agriculture
Contribuer au développement de l'agriculture en favorisant le confortement et la reprise des exploitations agricoles. Organiser une stratégie alimentaire locale

Forêt
Mettre en œuvre des actions en faveur de la gestion durable et de la préservation des espaces boisés (forêts) du territoire ainsi que de la lutte contre les incendies.

Formation, emploi et insertion
Rendre l'emploi accessible à tous ceux qui en ont besoin. Contribuer à améliorer l'employabilité des jeunes (16-25 ans) par convention avec la Mission Locale Ouest Haut Var et en partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance.

Culture
Favoriser la diffusion artistique de qualité sur l'ensemble du territoire de la Provence Verte,
Coordination, animation et gestion du réseau des Médiathèques
Gestion du Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte
Gestion des musées et du centre d'art

Sports
Soutenir les manifestations sportives structurantes d'envergure.Promouvoir le développement d'une animation sportive de haut niveau sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Installation et entretien des abribus affectés au service des transports publics
Installation et entretien des abribus affectés au service des transports publics sur les lignes régulières et/ou scolaires internes au périmètre de l'Agglomération.

Versement de la contribution obligatoire au budget du SDIS
L'Agglomération verse, en lieu et place de ses communes-membres, les contributions annuelles au SDIS du Var.

Maisons France Services
Sur plusieurs communes du territoire, les maisons France Services accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives

01/ VIE DE L'AGGLOMERATION

Les membres du Bureau Communautaire

Didier BREMOND
Président
Maire de Brignoles

Gérard FABRE
1er vice-président
Maire de Garéoult

Jean-Claude FELIX
3ème vice-président
Maire de Rocbaron

Romain DEBRAY
4ème vice-président
Maire d'Entrecasteaux

Sébastien BOURLIN
6ème vice-président
Maire de Pourrières

Jean-Michel CONSTANS
7ème vice-président
Maire de Tourves

Jérémy GIULIANO
8ème vice-président
Maire de Le Val

Franck PERO
9ème vice-président
Maire de Bras

Jean-Pierre VERAN
10ème vice-président
Maire de Cotignac

Jean-Martin GUISIANO
11ème vice-président
Maire de Méounes-les-Montrieux

Ollivier ARTUPHEL
12ème vice-président
Maire de Nans-les-Pins

Serge LOUDES
13ème vice-président
Maire de Chateauvert

Eric AUDIBERT
14ème vice-président
Maire de Montfort-sur-Argens

Jacques PAUL
15ème vice-président
Maire de La Celle

Jean-Luc BONNET
Maire de
Vins-sur-Caramy

Gilbert BRINGANT
Maire de
Forcalqueiret

David CLERCX
Maire de
Camps la Source

Arnaud
FAUQUET-LEMAITRE
Maire d'Ollières

Michel GROS
Maire de
La Roquebrussanne

Laurent GUEIT
Maire de Mazaugues

Olivier HOFFMANN
Maire de
Ste-Anastasie-sur-Issole

Carine PAILLARD
Maire de
Plan-d'Aups-Ste-Baume

Claude PORZIO
Maire de Pourcieux

Alain RAVANELLO
Maire de Carcès

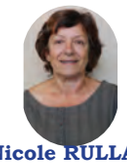

Nicole RULLAN
Maire de Correns

Patrice TONARELLI
Maire de Rougiers

Alain DECANIS
Maire de
St-Maximin-la-Ste-Baume

Chantal LASSOUTANIE
1ère Adjointe au
Maire de Brignoles

Catherine DELZERS
3ème Adjointe au
Maire de Brignoles

Pascal SIMONETTI
2ème Adjoint au Maire de
St-Maximin-la-Ste-Baume

Les membres du conseil communautaire

Lydie BERTIN-PATOUX
Nans-les-Pins

Claude BETRANCOURT
St-Maximin-la-Ste-Baume

Nathalie CANO
St-Maximin-la-Ste-Baume

Myriam FIRMIN
Tourves

Jacques FREYNET
St-Maximin-la-Ste-Baume

Annie GIUSTI
Brignoles

Blandine GOMART-JACQUET
St-Maximin-la-Ste-Baume

André GUIOL
Néoules

Paul KHADIR
St-Maximin-la-Ste-Baume

Bertrand KIEFFER
Brignoles

Christine DORGAL-LANFRANCHI
St-Maximin-la-Ste-Baume

Corinne LANGE-RINAUDO
Le Val

Cécile LAYOLO
Rocbaron

Sophie LE METER
St-Maximin-la-Ste-Baume

Lionel MAZZOCHI
Garéoult

Denis MONDANI
Brignoles

Laurent NEDJAR
Brignoles

Magali PELISSIER
Pourrières

Serge PIANELLI
Brignoles

Marie-Laure PONCHON
Garéoult

Nathalie SALOMON
Brignoles

Philippe VALLOT
Brignoles

01/ VIE DE L'AGGLOMERATION

L'Institution

L'Agglomération Provence Verte, un territoire de 28 communes, dont la population totale représente 101 073 habitants au 1er janvier 2022.

Composition du conseil communautaire

Organe délibérant de l'Agglomération Provence Verte, le Conseil communautaire est composé de 52 membres :
- le Président
- 13 vice-présidents
- 16 membres du Bureau
- 22 conseillers communautaires

Les vice-présidents sont au nombre de 13, car 2 postes sont vacants :
– 5ème Vice-Président, suite à l'élection de Monsieur André GUIOL en tant que sénateur du Var
– 2ème Vice-Président, suite à la délibération 2021-316 du 5 octobre 2021 du conseil communautaire décidant du non maintien de Monsieur Alain DECANIS dans ses fonctions de 2ème Vice-Président.

Composition du bureau communautaire

Le bureau communautaire est composé de 30 membres :
- Le Président
- 13 vice-présidents
- 13 maires
- 3 conseillers communautaires

Le 25 février 2022, installation de Monsieur Lionel MAZZOCHI en qualité de conseiller communautaire, suite au décès de Monsieur Henri-Alain MONTIER de la commune de Garéoult.

Les temps forts de 2022

– Approbation du Pacte Financier et Fiscal par délibération du Conseil Communautaire du 8 avril 2022.
– Modification du zonage de perception de la TEOM (les 5 zones initiales sont regroupées en 2 zones) par délibération du Conseil Communautaire du 16 octobre 2022.
– Abrogation du dispositif de lissage de taux de TEOM par zone par délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2022.
- Communication au Conseil Communautaire du 2 décembre 2022, du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) PACA sur le contrôle des comptes et de gestion de l'Agglomération Provence Verte à compter de l'exercice 2017.

Chiffres clés

7 Conseils - 274 délibérations
présence élus (moyenne) 36/52 soit 70%

10 Bureaux - 132 délibérations
présence élus (moyenne) 26/30 soit 86%

55 Arrêtés pris par délégation
du Conseil communautaire au Président

264 Décisions prises par délégation
du Conseil communautaire au Président

e-@dministration

En 2022, la Direction des Assemblées s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion des actes : délibérations, décisions et arrêtés qui permet de garantir un suivi précis des actes, et des séances des Bureaux et Conseils Communautaires.
L'objectif est d'optimiser les circuits de validation jusqu'à la transmission des actes au contrôle de légalité. Le Bureau du 8 juillet 2022 a été la première séance organisée avec ce logiciel.

Commissions et Délégations

Les 17 commissions de l'Agglomération Provence Verte et les délégations :

Développement Economique et Aménagement du Territoire – Didier BREMOND

Affaires Générales - Gérard FABRE

Sport – Didier BREMOND

Tourisme – Jean-Claude FELIX

Petite Enfance – Romain DEBRAY

Collecte et tri sélectif – Didier BREMOND

Finances – Sébastien BOURLIN

Mobilités et Transports – Jean-Michel CONSTANS

Environnement Climat Air Energie – Jérémy GIULIANO

Eaux, Assainissement Collectif et Non Collectif et Eaux Pluviales – Franck PERO

Habitat et Gens du Voyage – Jean-Pierre VERAN

Politiques Contractuelles- Jean-Martin GUISIANO

Forêt et Politiques Paysagères – Ollivier ARTUPHEL

Culture – Serge LOUDES

Agriculture – Eric AUDIBERT

GéMAPI – Jacques PAUL

Politique de la Ville, CIAS, Social – Chantal LASSOUTANIE

01 / LE BUDGET

Les grands indicateurs financiers du budget principal

Au 31 décembre 2022, la CAPV présente une situation financière équilibrée et saine.

Une section de fonctionnement structurellement à l'équilibre

- Des niveaux d'épargne satisfaisants :
  Epargne brute du budget principal : 8.5 M€
  Epargne nette du budget principal : 7.2 M€
- Des charges de personnel limitées : 10.7 M€
- Des charges de gestion maîtrisées : soit 56.2 M€

Une pression fiscale stable
- Une fiscalité en cours d'harmonisation (TH, TF, CFE, TEOM)

Un niveau d'endettement maîtrisé

- Stock de dette du budget principal : 20.6 M€
- Capacité de désendettement : 2 ans
- La dette est saine et est constituée à 78 % de taux fixe
- 0 emprunt mobilisé en 2022

Un niveau de solvabilité satisfaisant
- Fonds de roulement en hausse : 12.8 M€

Des dépenses d'équipement
- 5.4 M€ de réalisé

Chiffres clés

2 569 bons de commandes traités
6 261 factures traitées
32 178 mandats émis
8 467 titres émis
20,69 jours = Délai global de paiement

13 budgets à élaborer
Budgets primitifs – Comptes Administratifs et Décisions modificatives : soit un budget prévisionnel total de 202 M€

Budget principal de l'Agglomération : 100 M€
Budgets annexes de zones d'activité : 55.5 M€
Budget annexe Transports Publics de Personnes : 8.7 M€
Budget annexe assainissement non collectif : 490 578 M€
Budget annexe photovoltaïque : 26 767€
Budget principal CIAS : 174 243.65 €
Budget annexe Accueil de jour : 279 384 €
Budget DSP Assainissement TVA (21) : 8 M€
Budget DSP Assainissement sans TVA (22) : 7.4 M€
Budget DSP Eau TVA (23) : 5.9 M€
Budget DSP Eau sans TVA (24) : 2.9 €
Budget REGIE Eau TVA (25) : 8.5 M€
Budget REGIE Assainissement TVA (26) : 4.4M€

Fiscalité

Poursuite de l'harmonisation de la fiscalité à l'échelle du territoire avec l'instauration de la TEOM (avec zonage et lissage) et de la taxe de séjour.

Passage en M57 pour les budgets : CAPV – Budget de Nicopolis (2 autres budgets en sommeil)– budget CIAS

Fusion et dissolution des 4 budgets de la compétence Eau / Ass actuellement
- Assainissement DSP avec TVA
- Assainissement DSP sans TVA
- Eau DSP avec TVA
- Eau DSP sans TVA
- Régie Eau avec TVA
- Régie Assainissement avec TVA

LES REALISATIONS 2022 DU BUDGET PRINCIPAL DE L'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE

AXE 1

Soutenir la solidarité intergénérationnelle renforcer les services publics de proximité pour un territoire juste et accueillant

23.4 M€

Soutien aux communes
FDC : 1.5 M€
DSC : 1.2 M€
AC : 9 M€
Droit du sol :0.3M€

Petite enfance
5.7M€

Aménagement Numérique
0.4M€

Culture
Musée : 0.9M€
Culture : 0.3M€
EA : 1.8 M€
Médiathèques : 0.1M€

Sports et équipements sportifs
0.9M€

Social
1.1M€

AXE 2

Aménager le territoire afin de le rendre attractif créatif et favoriser le développement économique

11.7 M€

Entretien des voiries des bâtiments et des espaces communautaires
5.2M€

Transport Mobilité
3.4M€

Tourisme SMPPV
1.3M€

Economie Agriculture
1.2M€

Habitat
0.6M€

AXE 3

Protéger l'environnement et préserver les ressources naturelles pour garantir une qualité de vie pour tous

21.7 M€

Collecte et valorisation des déchets
19.3M€

PIDAF
5 280 €

Environnement Paysage Forêt ANC
1.5M€

Gémapi
0.8M€

AXE 4

Des service support au service des politiques publiques

14.1 M€

Finances
10.5M€

Ressources Humaines
1.1M€

Administration Générale
0.9M€

Direction Systèmes d'information
0.9M€

Commande Publique Affaires Juridiques
0.7M€

01/ LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines met en œuvre la politique RH décidée par l'autorité territoriale. A ce titre elle est garante des intérêts de l'établissement, des règles visant à l'équité de traitement des agents.
La Direction des Ressources Humaines gère les emplois et veille au développement des compétences par la mise en œuvre d'actions de formation, assure le pilotage de la masse salariale et la gestion administrative et statutaire.
La Direction accompagne les agents et apporte également son expertise et son appui aux différents services et directions sur les questions RH.

Les effectifs

Effectifs moyens constatés entre janvier et décembre 2022 à l'Agglomération Provence Verte : 273 agents

Répartition des effectifs : 75 % de femmes et 25% d'hommes

Age moyen constaté entre janvier et décembre 2022 : 44 ans

Masse salariale 2022 : 10 312 390 € soit une évolution de 8.85 % par rapport à l'année 2021.

La masse salariale est répartie comme suit (en moyenne sur l'année)

Catégorie A : 2 944 278.10 € : 46 agents équivalent 44.51 ETP – soit 27.85 %
Catégorie B : 3 393 755,07 € : 101 agents équivalent 84.44 ETP – soit 34.98 %
Catégorie C : 3 802 300 ,44 € : 108 agents équivalent 101.51 ETP – soit 35.89 %
Autres (vacataires, contractuels droit privé...) : 172 056,01 € : 17 agents équivalent 4.05 ETP soit 1.28 %

Regroupement de profils :

76.98 % de titulaires
21.81 % de contractuels de droit public
1.04 % autres

Impact financier lié à la revalorisation du point d'indice de + 3.5 % du 1er juillet 2023 : 140 369 €

La formation professionnelle des agents en 2022

- 247 formations au titre du CNFPT
- 21 formations santé, sécurité et hygiène
- 16 formations de perfectionnements métier et logiciels
- 6 apprentis formés

En 2022, l'accent a été mis sur les formations en intra avec 13 sessions de formations organisées

- Formation accueil et médiation dans les musées au public en situation de handicap qui a permis d'aider les musées et le Centre d'Art à maintenir le label tourisme handicap.
- Formation éveil au mouvement créatif faisant partie d'un projet culturel mené par l'association Minuscropik dans les structures petites enfance gérées en régie.
- Formation découverte de la démarche projet qui sera suivi l'année prochaine d'un approfondissement.
- Formations bureautiques de perfectionnement Word et Excel.
- Formations administratives et financières générales pour aiguiser les compétences sur l'exécution d'un budget et à la rédaction des délibérations

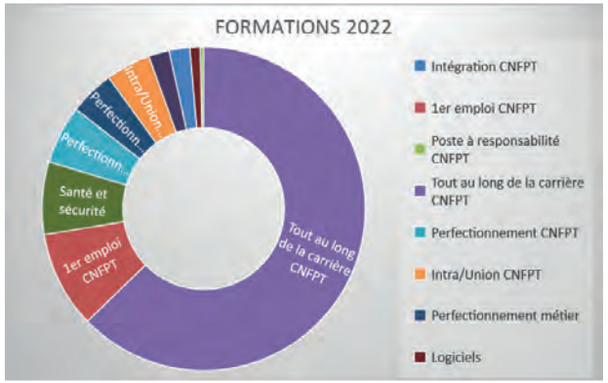

Les instances paritaires

Le 8 décembre 2022 ont eu lieu les élections professionnelles afin de renouveler l'ensemble des représentants du personnel

Ce qui a changé :

• La fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) dans une nouvelle instance :
le Comité Social Territorial (CST)

• La création obligatoire d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT), puisque l'Agglomération Provence Verte a plus de 200 agents titulaires.

Chiffres clés

3 réunions du Comité Technique / 29 dossiers
3 réunions du CHSCT / 5 dossiers
4 réunions pour DUERP
(Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Conseillère et Assistant de prévention

Mission : Concevoir une politique de prévention des risques professionnels et sociaux professionnels; coordonner les démarches d'évaluation et rédiger le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Comité Social Territorial (CST)

4 représentants titulaires de l'Administration (+ 4 suppléants)
4 représentants titulaires du Personnel (+ 4 suppléants)

Compétent pour l'ensemble des agents quel que soit leur statut et sur toutes les questions collectives intéressant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des ressources humaines de la collectivité.

Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail (FSSCT)

4 représentants titulaires de l'Administration (+ 4 suppléants)
4 représentants titulaires du Personnel (+ 4 suppléants)

Contribue à l'amélioration des conditions de travail, à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des agents au travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes.

Qualité de vie au travail

Améliorer la qualité de vie au travail contribue à améliorer la qualité du travail

Accueil des nouveaux agents

Voeux au personnel

Remise de la médaille d'honneur du travail

En 2022, deux sessions d'accueil des nouveaux agents ont été organisées:
Le 10 mai 2022 : 10 participants et 5 septembre 2022 : 9 participants

01/ COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES

La Commande Publique et les Affaires Juridiques, une Direction transversale engagée sur le plan social et environnemental

Une année 2022 marquée par la flambée des prix

Reflet de notre société, la Commande Publique n'a pas échappé en 2022 à la spirale inflationniste des prix et aux multiples demandes des entreprises de révision, actualisation des tarifs. L'augmentation des coûts énergétiques a nécessité de mettre en œuvre les clauses de réexamen, de conclure des avenants et passer des conventions en indemnisation au titre de l'imprévision.
Afin d'impulser les travaux publics et à la suite des assises du bâtiment, le décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 instaure jusqu'au 31 décembre 2024 une dispense de procédure de publicité et de mise en concurrence pour les marchés de travaux inférieurs à 100 000 euros.

Un service public transparent et dématérialisé

Les procédures des marchés sont dématérialisées de la mise en ligne de l'annonce sur la plateforme e-marchespublics.com, à la remise des offres sur le profil jusqu'à la signature électronique du marché et à la publication des données essentielles. Les gestionnaires marchés accompagnent chaque jour les entreprises à l'utilisation de ces outils.
La modernisation de l'administration passe aussi par l'utilisation de la plateforme Télérecours pour les contentieux et les plateformes des assureurs pour les déclarations de sinistre, pour un modèle « paperless ».

L'exemplarité en matière environnementale

Les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations des achats avec pour exemples :

Le marché des transports publics réguliers et scolaires a pris en compte les obligations de verdissement du parc des autocars et notamment l'utilisation de véhicules propres et économes en énergie. Ainsi afin de limiter les émissions de CO2, l'ensemble des véhicules affectés à l'exploitation des lignes doivent à minima respecter la norme EURO IV.

Les offres du marché de nettoyage des bâtiments communautaires ont été jugées sur la base d'un critère de développement durable prenant en compte l'économie des ressources, la limitation de l'empreinte carbone des déplacements, la qualité environnementale des produits ménagers, le traitement des déchets et la responsabilité sociétale des entreprises.

Le marché de confection et livraison des repas pour les crèches et l'accueil de jour Alzheimer comprend un critère lié aux performances du titulaire en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture et la démarche éco-responsable du candidat. La qualité des produits alimentaires prend en compte la présence de labels, la saisonnalité et le pourcentage de produits biologiques.

La construction de la Maison des internes dont les travaux démarreront en 2024, s'inscrira dans une démarche bâtiment durable méditerranéen avec un label environnemental de niveau Argent.

Les travaux pour la construction de la crèche la Courte Echelle à Brignoles et pour l'extension de la crèche de Nans les Pins s'inscrivent dans une démarche de Qualité Environnementale du Bâtiment pour permettre des économies d'énergie substantielles, un confort important pour les occupants, mais également pour répondre à une démarche citoyenne, afin de limiter la pollution, les nuisances sonores, et mieux intégrer le bâtiment dans l'environnement existant.

Focus sur les clauses d'insertion dans la Commande Publique

Afin de développer l'inclusion sociale et professionnelle tout en favorisant la main d'œuvre locale, l'Agglomération Provence Verte a mis en œuvre une politique d'insertion ambitieuse par le biais de ses marchés publics.

Ainsi depuis 2017, ce sont :

• 6370 heures d'insertion réalisées
• 33 marchés clausés
• 58 personnes ayant bénéficié d'une mission ou d'un contrat de travail au sein des entreprises titulaires.

Le partenariat avec le Département a abouti en 2018 à la signature d'une convention permettant d'accompagner l'Agglomération et les entreprises titulaires dans la mise en œuvre d'heures d'insertion.
Ces heures d'insertion permettent aux personnes éloignées de l'emploi (chômage de longue durée, jeunes sortis du système scolaire, travailleurs handicapés ou séniors) d'acquérir de nouvelles compétences tout en développant leur expérience. Avec un taux de chômage de plus de 14% sur le territoire et une conjoncture favorable cela permet à plus de 50% des bénéficiaires de retrouver un emploi pérenne. Ceci est d'autant plus important que 84% des personnes ayant bénéficié des clauses d'insertion de l'Agglomération ont un faible niveau de qualification.

Les principaux marchés de l'année 2022

• L'attribution du marché de transports publics réguliers et scolaires en 4 lots,
• L'attribution du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison des internes,
• L'attribution de l'accord cadre de prestations de nettoyage des bâtiments intercommunaux,
• L'attribution de l'accord cadre relatif à la fourniture de carburant pour les véhicules de l'Agglomération,
• L'attribution de l'accord cadre d'entretien de la voirie communautaire,
• L'attribution du marché de travaux pour l'extension de la crèche de Nans les Pins en 8 lots,
• L'attribution de la concession pour l'exploitation de 9 crèches et du relais assistantes maternelles,
• Le lancement de la concession pour l'exploitation de la station d'épuration de Méounes,
• Le lancement de la concession pour l'exploitation du centre aquatique Aquavabre,
• Le lancement du marché de travaux de la crèche la Courte Echelle à Brignoles en 12 lots,
• Le lancement du marché de travaux de réhabilitation du Centre d'arts contemporain de Châteauvert en 6 lots,
• Le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour le désenclavement Est de Nicopolis.

Chiffres clés

35 marchés lancées en 2022 :
10 appels d'offre ouvert, un concours
et 24 procédures adaptées.

Suivi de 80 marchés en cours d'exécution.

23 délibérations prises pour la Commande Publique.

71% des procédures sont liées à des marchés de service,
23% à des travaux et 6% à des fournitures.

14 Commissions :
2 Commissions consultatives de services publics locaux,
5 Commissions de délégation de service public,
5 Commissions d'appel d'offres
2 Commissions des marchés à procédure adaptée.

Suivi des 10 marchés d'assurance,
20 déclarations de sinistres réalisées.

1 concession de service public attribuée
et 2 concessions lancées.

6 contentieux résolus en 2022.

CONSTRUCTION DE LA MAISON DES INTERNES À BRIGNOLES

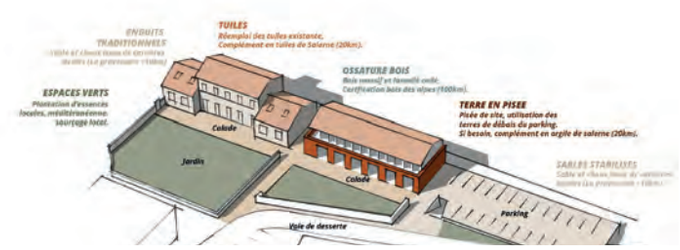

01/ COMMUNICATION

ESPRIT d'Agglo le magazine de l'Agglomération Provence Verte

02/

DES ENGAGEMENTS POUR UNE QUALITE DE VIE AU QUOTIDIEN

Petite Enfance

Culture

Sport

Accès à la santé et aux soins

Accès au droit et politique de la ville

Centre Intercommunal d'Action Sociale

02/ PETITE ENFANCE

2022, une année de développement des actions et d'innovations en faveur des familles du territoire et des jeunes enfants

Zoom sur le projet parentalité dont le plan d'actions est abouti

• La valisette maternité reconnue comme initiative innovante par le jury du Prix Territoria, remise du trophée Argent à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 2022

• Reprise en régie directe au 1er janvier 2022 du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), «Les Petites Bretelles», Service agréé par la CAF, animé par deux accueillantes, destiné aux enfants de 0 à 6 ans avec leurs parents. C'est un espace de convivialité, de parole, de jeux partagés et d'écoute. L'accès est anonyme, gratuit et sans inscription au préalable. Le LAEP «Les Petites Bretelles» est itinérant il se déplace sur 3 communes : Brignoles, Tourves et Carcès du mardi au samedi. En 2022, 131 familles et 200 enfants distincts ont eu accès à ce service. La fréquentation annuelle du lieu représente un passage de 1342 enfants et 1073 adultes accompagnateurs.

• Intensification des réseaux, mise en action du réseau parentalité avec des réunions plénières et par thématique animées par la référente parentalité avec les partenaires professionnels du réseau.

• Ouverture de la «Maison des Petits» le 1er septembre 2022 à Brignoles, et inaugurée le 18 novembre 2022. Nouvelle structure, qui s'inscrit dans le dispositif des 1000 premiers jours, à destination des futurs parents, des parents et de leurs jeunes enfants de 0 à 6 ans. Ce lieu est ouvert du lundi au samedi, il est animé par une Educatrice de Jeunes Enfants et un responsable de service. La Maison des Petits propose des actions individuelles et collectives d'accueil, d'orientation et d'accompagnement à la parentalité, portées par des associations et partenaires du territoire et par la référente du lieu (allaitement, portage, yoga parents enfants, consultations psychologiques, éveil artistique et culturel...) Depuis l'ouverture plus de 200 familles ont été accueillies sur l'ensemble des actions proposées.

Chiffres clés

28 crèches
6 en régie, 18 en DSP, 3 associatives

667 places accueil collectif

362 assistantes maternelles

1100 places accueil individuel

4 Relais Petite Enfance dont 3 itinérants

3 Lieux d'Accueil Enfants Parents itinérants

1 Maison des Petits

3 340 498 € Budget fonctionnement

Poursuite du schéma de développement des structures d'accueil du jeune enfant

• Ouverture de l'espace Petite Enfance sur la commune de Tourves, il regroupe la crèche L'Ile aux Enfants, le Relais Petite Enfance Itinérant Graines de Malice qui accueille les assistantes maternelles 2 matinées par semaine et le Lieu d'Accueil Enfants Parents Les Petites Bretelles ouvert le mardi matin. Ce bâtiment a été inauguré le 6 mai 2022.

• Agrandissement de la crèche de Nans les Pins l'objectif était d'améliorer les espaces de vie et d'accroitre la capacité d'accueil de 5 places. Durant les travaux de juillet à novembre 2022, la crèche a été délocalisée dans la salle des fêtes mise à disposition par la commune. Cette opération a été réalisée avec 1 mois d'avance sur le planning prévisionnel et les enfants ont pu finalement rejoindre leur nouveau bâtiment agrandi dès décembre 2022.

Poursuite de l'engagement dans l'éducation artistique et culturelle

• Diffusion artistique, formation de 10 professionnelles des crèches et accueil d'artiste en résidence.

Des chaussons pour «bébé arrive en Provence Verte»

Depuis un an, les femmes enceintes du territoire se voient remettre au moment de leur échographie du cinquième mois, la valisette « Bébé arrive en Provence verte », véritable concentré d'informations Petite Enfance à connaître.
Cette année, l'Agglomération Provence verte s'est associée au club l'âge d'or de Saint-Maximin pour confectionner des chaussons layettes tricotés sur le territoire par nos aînés et remis avec la valisette. Ce projet permet de mettre à l'honneur la solidarité intergénérationnelle.
Ce projet fait des émules et quelques associations projettent déjà d'y participer.

02/ CULTURE

Musées et Centre d'Art en Provence Verte

Musée des Gueules Rouges

Des évènements marquants en 2022 pour ce musée qui fêtait ses 10 ans d'existence et a accueilli le 21 juillet 2022 son 100 000ème visiteur !

Les 10 ans du Musée des Gueules Rouges

En 2012 ouvrait le Musée des Gueules Rouges ! A l'occasion de la Sainte-Barbe, en décembre 2022, l'Agglomération Provence Verte, l'association Les Gueules Rouges du Var et la commune de Tourves ont organisé une grande journée anniversaire. Au programme, de nombreuses propositions artistiques ont permis de cheminer en musique dans la mine grâce aux musiciens du Conservatoire des Ursulines. La troupe de théâtre du Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte a également narré quelques épisodes de la vie des mineurs.

L'association Les Gueules Rouges du Var a aussi proposé à cette occasion un jeu des 7 familles créé, développé et produit en Provence Verte. Elle a aussi organisé le traditionnel repas des mineurs et de leurs familles.

Renouvellement Label Qualité Tourisme

Le Musée des Gueules Rouges a obtenu en 2022 le renouvellement du Label Qualité Tourisme.

Cette marque d'État, attribuée aux professionnels du tourisme, met en avant la qualité d'accueil et les prestations proposées tout au long de l'année par l'équipe du Musée des Gueules Rouges et les services de l'Agglomération.

Microfolies au sein du Musée des Comtes de Provence

Le Musée numérique continue d'innover avec une immersion passionnante dans l'Égypte des pharaons avec le Discovery Tour Ancient Egypt « Assasin's Creed » ou encore dans la Grèce antique.

Musée des Comtes de Provence

La participation à de nombreux évènements populaires comme les Médiévales de Brignoles et les journées du Patrimoine ont fait entrer un large public familial à la découverte des collections exceptionnelles du Musée des Comtes de Provence. 2022 a été également une année riche en restauration et de mise en valeur d'œuvres majeures :

• Restauration du tableau Le Port de Marseille

Le tableau «Le port de Marseille» de Louis Nattero, installé dans la salle des Etats Généraux, nécessitait une importante restauration. L'œuvre a été prise en charge par l'atelier Lazulum qui l'a restauré au Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CICRP) de Marseille. Après plusieurs mois de travail, le tableau a été présenté au public à l'occasion des Journées du Patrimoine.
Coût : 23 412 € TTC

• Espace des ex-voto

Dans le cadre des campagnes pluriannuelles de restauration des œuvres d'arts du Musée des Comtes de Provence, porté par l'Agglomération, les ex-voto ont été pris en charge par différents ateliers. Au retour, cette année, de la dernière campagne de restauration, et afin de présenter cette collection au public, un mur d'ex-voto a été installé dans la salle Parrocel. Au-delà de leur aspect religieux, ces ex-voto peints, sont aussi l'occasion de découvrir les pratiques et aspects de la vie quotidienne des siècles passés.
Coût :23752 € TTC

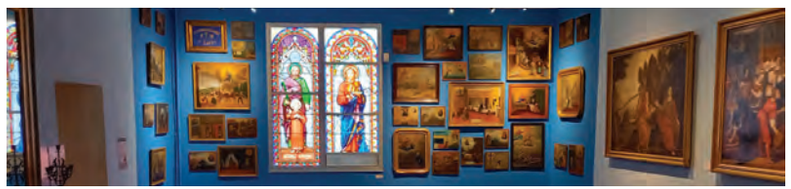

Centre d'Art Contemporain de Châteauvert

2022 : Une année riche et de nombreuses résidences d'artistes

Deux expositions et un festival au plus proche des publics
Humour, lien avec la gastronomie française et sélection d'objets issus des collections du MUCEM ont fait du CHEESE MUSEUM de Nicolas Boulard un succès.
Le regard bienveillant de la photographe varoise Léna Durr a fédéré un véritable enthousiasme autour de son exposition HABITATS SAUVAGES, qui a été sélectionnée pour sa qualité dans la programmation des Rencontres de la Photographie d'Arles.
Artistes et collectifs varois ont été à l'honneur du Festival BIENVENUE AU JARDIN avec notamment un concert du groupe Hal Manar ou la projection du film « Varlifornia dreamin' ».

Une nouvelle œuvre dans le jardin
Une nouvelle œuvre est venue enrichir la collection de l'Agglomération dans le jardin de sculptures de Châteauvert. Il s'agit d'une cabane de l'artiste française Sara FAVRIAU, cabane qui enchante petits et grands.
Coût : 25 000 € TTC

Des actions de médiation renforcées et mises en place pour tous les publics dans le cadre de l'exposition hors-les-murs du Centre d'Art avec l'organisation d'une saison à la rencontre des différents publics : Le Centre d'Art vient à vous !
Des ateliers «POP'UP!» ont été organisés avec le réseau des médiathèques.
Les médiatrices du Centre d'Art ont invité les usagers du réseau des médiathèques à découvrir comment réaliser un album POP UP.

Résidence et exposition de l'artiste Nadya Bertaux

Au Centre d'Art de Chateauvert et au Musée des Gueules Rouges
En mai, l'artiste Nadya Bertaux a été accueillie en résidence durant quelques semaines, créant une grande œuvre La Ronde du Vent. Son travail artistique porte sur le souffle, le vent et le passage. Ses œuvres sont réalisées en tissant et liant des fils d'aluminium. Dans ce cadre, et avec le soutien du Conservatoire des Ursulines, elle a aussi mené un travail artistique de recueil de la parole des anciens mineurs afin de créer l'ambiance sonore de l'exposition. Elle a ensuite exposé ces œuvres au Musée des Gueules Rouges. Un important travail a été mené sur l'éclairage, les jeux d'ombre et de lumière, donnant une exposition très épurée et minimaliste.

Soutien à la diffusion culturelle

Rouvrir le monde

Le Centre d'Art a continué d'accueillir des artistes en résidence, lesquels ont réalisé de nouvelles œuvres dans la sérénité de l'atelier ou du jardin. Ces résidences ont été enrichies par le dispositif Rouvrir le Monde initié par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'Été Culturel. Ce dispositf a permis d'une part, d'associer Culture et Loisirs pour tous les enfants, jeunes et adultes éloignés des pratiques culturelles, et d'autre part d'associer le plus possible d'habitants ou touristes à des démarches participatives artistiques et culturelles et ce en accueillant 11 artistes sur le territoire. Cette action a permis d'offrir 46 semaines de présence d'artistes sur le territoire de la Provence Verte et de toucher ~400 personnes.

Soutien aux associations

L'Appel à Projets culture mis en place par l'Agglomération a permis aux habitants, aux touristes et aux passionnés de culture de bénéficier de plus de 60 soirées culturelles et artistiques. A cela s'ajoutent les très nombreuses manifestations organisées par le Chantier dont l'action est soutenue par l'Agglomération. Ainsi en 2022, ce sont 10 compagnies qui ont travaillé en résidence sur le territoire de la Provence Verte pour une quinzaine de rendez-vous, un festival « le printemps du Monde » et 2576 heures cumulées d'intervention auprès de scolaires.

02 / CULTURE

Les enseignements artistiques avec le Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte

Le Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte assemble quatre disciplines reconnues par le Ministère de la Culture : la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques, dispensées sur les sites de Brignoles ou de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. L'accent a été mis sur les passerelles entre les disciplines, le croisement des élèves, des projets pédagogiques innovants et la mutualisation des orchestres.
L'année 2022 c'est aussi le relais pris par le Conservatoire sur le site de Garéoult.

Du nouveau pour les classes orchestre
À la rentrée 2022, 2 nouvelles classes de 6e ont pu intégrer le dispositif des classes orchestre sous la conduite des professeurs du Conservatoire et des professeurs des collèges. Réunis sous le label des CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique), 25 élèves du collège Lei Garrus de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ont entamé leur parcours de 3 années.
Au collège Jean Moulin de Brignoles, ce sont 21 élèves de 6e qui ont rejoint un projet innovant de classe-orchestre « musiques actuelles » … Claviers, guitare électriques, guitares basses, batteries et voix… ont fait résonner le collège ainsi qu'au sein des familles !

Les professeurs sont aussi des artistes !
Les professeurs du Conservatoire sont aussi des artistes !
Le tout nouveau cycle des concerts « Les Itinérantes » les emmènent dans toutes les communes de l'Agglomération à raison d'une dizaine de spectacles par an. En 2022, la musique ancienne, le jazz et la musique traditionnelle alternative ont lancé cette tournée de baladins modernes.

Chiffres clés

Enseigements artistiques

1386 élèves
142 en éveil ou initiation
196 en danse
77 en arts plastiques
107 en théâtre
864 en musique

19 disciplines instrumentales

Pôle voix (chœurs et ateliers chant musiques actuelles)

Danse 3 disciplines
(danse contemporaine, danse classique,
danse de claquettes)

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

2 814 élèves en bénéficient toutes les semaines

4 classes orchestre
(dont une en CHAM, Classe à Horaires aménagés en Musique)

4 classes en projet avec le Chantier

93 classes en Intervention en Milieu Scolaire
régulières pour la musique

21 classes pour le nouveau projet « danse à l'école »

1 projet avec le SESSAD de Brignoles
(Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)

1 projet avec l'OASIS
(Hôpital de jour de Saint-Maximin)

02 / SPORT

L'Agglomération Provence Verte encourage la pratique de la natation et les évènements sportifs à raynonnement intercommunal pour tous et sous toutes ses formes sur son territoire.

Le centre aquatique Aquavabre

L'Agglomération veille au confort des usagers en assurant la maintenance générale du centre aquatique :
• Remplacement de la vitrophanie
• Mise aux normes de la protection du site contre les incendies
• Réfection des façades de l'équipement
• Réparation de fuites sur les réseaux de circulation des eaux de baignade
• Remplacement des points lumineux des bassins, vestiaires et sanitaires publics par des lampes à LED

Apprentissage de la natation
La société Vert Marine, en partenariat avec l'Agglomération Provence Verte, s'était engagée en 2021 à lutter contre le risque de noyade en lançant l'opération nationale «10 000 p'tits nageurs». L'action visant à former gratuitement, pendant toutes les vacances scolaires, 10 000 enfants à la natation et poser ainsi les fondations sur savoir-nager s'est poursuivie jusqu'en juillet 2022.

L'Agglomération Provence Verte poursuit sa contribution pour la lutte contre le risque de noyade, en partenariat avec l'Education nationale et le délégataire Vert Marine, en permettant aux élèves de maternelle, du primaire et du secondaire de bénéficier d'un parcours d'apprentissage de la natation avec des maîtres-nageurs encadrants.
Ainsi, 113 classes de l'enseignement primaire et 24 classes de l'enseignement secondaire ont été accueillies au centre aquatique Aquavabre en 2022.

Chiffres clés

Centre aquatique Aquavabre

120 480 usagers accueillis
(+61,2% par rapport à l'année 2021)

Dont 15 876 élèves des écoles primaires, collèges et lycée accueillis pour l'apprentissage de la natation.

Marathon Var Provence Verte

823 participants dont
Marathon solo : 179 engagés
Semi-marathon : 347 engagés
Run and bike : 71 équipes engagées
Relais à 5 : 31 équipes engagées

Evénement sportif : 4ème édition du Marathon Var Provence Verte

Cette 4ème édition a rassemblé 823 participants dans quatre catégories différentes (marathon en solo, semi-marathon, run&bike et relais par équipe de 5 coureurs) représentant une hausse de participation de +129% par rapport à l'édition 2021.

02 ACCES A LA SANTE ET AUX SOINS

Le Contrat local de Santé (CLS) : un outil au service de l'aménagement du territoire.

La compétence santé n'est pas obligatoire pour une Agglomération. En souhaitant la mettre en œuvre, les élus ont mis en exergue une conscience politique des enjeux de santé.

Le CLS de la Provence Verte signé le 6 juillet 2022 en présence du Préfet du Var, des autres représentants institutionnels signataires du Contrat est entré dans sa phase opérationnelle.

Bien plus qu'un contrat, il marque une volonté de développer une véritable stratégie territoriale au service de la santé des administrés qui s'articule autour des axes suivants :

1-Renforcer l'offre de soins sur le territoire : Promouvoir et faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé, améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité…

2-Agir en faveur des jeunes et de leurs parents : Soutenir la parentalité, favoriser la prévention auprès des enfants en situation de handicap ou en difficulté d'apprentissage…

3-Développer une politique territoriale du bien-vieillir et du maintien à domicile : Préserver l'autonomie et prévenir la dépendance …

4-Préserver la santé mentale et favoriser l'intégration de personnes souffrant de troubles psychiques : Faciliter le repérage précoce des troubles psychiques, le parcours et l'accès aux soins de santé mentale…

5-Agir pour un environnement favorable à la santé : Améliorer l'habitat, promouvoir la pratique sportive

L'Agglomération s'est structurée pour poursuivre et amplifier la dynamique engagée et pour accompagner les partenaires. Ainsi un service dédié a été créé au sein de la Direction Cohésion Sociale avec un responsable dont le poste de coordonnateur et animateur du CLS est soutenu par l'ARS pour une durée de 3 ans par l'attribution d'une aide financière de 30 000 €.

Création du Conseil Intercommunale de Santé Mentale (CISM)

Il existe depuis plusieurs années en Provence Verte une forte mobilisation sur les questions du bien être mental et de la santé psychique et l'engagement a été pris dans le CLS de créer et de faire vivre le Conseil intercommunal de santé mentale.

Il a pour vocation d'impulser et d'animer une dynamique partenariale forte sur la thématique de la santé mentale, en proposant des espaces de concertation et de coordination entre les acteurs, les professionnels, les usagers et les aidants, permettant ainsi la mise en œuvre de projets concrets qui répondent aux besoins du territoire.

La convention constitutive du CISM de l'Agglomération Provence Verte a été adoptée par délibération du 17 juin 2022 et signée avec l'Agence Régionale de Santé et l'Hôpital Henri Guérin de Pierrefeu.

Le CISM se compose :

- d'une assemblée plénière : Présidée par le Président de la CAPV, elle réunira deux fois par an des elus et des partenaires afin de faire un bilan du travail réalisé et d'adapter le plan d'actions aux besoins identifies sur le territoire
- de trois comités techniques qui se réuniront à plusieurs reprises :

d'un comité technique dédié à la programmation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

- d'un comité technique dédié à la coordination des acteurs intervenant auprès des enfants et des jeunes présentant des troubles psychologiques et/ou des difficultés cognitives
- d'un comité technique dédié à la coordination des acteurs intervenant auprès des adultes et des personnes âgées présentant des troubles psychologiques

La 33ème édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Du lundi 10 au dimanche 23 octobre 2022 sur le thème :
POUR MA SANTÉ MENTALE, AGISSONS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Les SISM sont un moment privilégié pour construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population.

Quatre événements ont été organisés :

- Un « Forum de la santé, du bien-vivre et du bien-vieillir en Provence Verte à Brignoles
- Une journée portes ouvertes au Centre d'art contemporain de Châteauvert
- Des portes ouvertes au sein de la « Pension de famille Maison Garnier » à Brignoles
- Une randonnée sport santé sur les bords des gorges du Caramy à Tourves,

Ils ont remporté un vif succès et ont rassemblé près de 400 personnes.

Le Gynécobus sillonne les communes de la Provence Verte

Nombre de femmes, faute de suivi gynécologique, n'effectuent aucun dépistage et finissent par consulter lorsque leur état de santé se dégrade.

Un dispositif mobile de gynécologie est désormais porté par le Centre Hospitalier Intercommunal Brignoles-Le Luc.

Consciente que ce concept apporte une réponse de proximité pour l'accès aux soins en la matière, l'Agglomération s'était immédiatement engagée à soutenir le projet non seulement par l'apport d'une aide financière de 18 000€ pour l'acquisition du bus mais aussi par un accompagnement dans la recherche de financement complémentaires.

Depuis le 5 septembre 2022 le Gynéco bus « Santé pour elles » sillonne les communes du territoire et propose de véritables consultations, comme dans un cabinet.

Il a été inauguré le 6 octobre au Hall des Expositions à Brignoles en présence de nombreux représentants institutionnels, élus et partenaires.

Maison Sport Santé Provence verte UFO3S

Le sport santé est une réponse aux enjeux de santé publique car l'activité physique est un facteur de prévention et source de bien-être.
La Maison Sport Santé « Provence Verte » est un lieu d'accompagnement reconnu en janvier 2022 par le Ministère des Sports et le Ministère des Solidarités et de la Santé, qui permet à toute personne de débuter ou reprendre une activité physique ou sportive bénéfique pour sa santé.
Pilotée par l'UFOLEP du Var en partenariat avec l'Agglomération Provence Verte, elle sera implantée en plein cœur des infrastructures sportives du Vabre à Brignoles mais a d'ores et déjà déployée de nombreuses actions sur le territoire (« Ateliers sports seniors »- « toutes sportives »)

Elle a pour objectifs de :

- de renseigner et d'orienter vers les offres en activités physiques locales les plus appropriée
- de réaliser des bilans de condition physique et des tests personnalisés
- de réaliser des activités physiques et sportives à des fins de santé, de bien-être, quel que soit l'âge
- d'informer et conseiller sur les bienfaits de l'activité physique

Elle s'adresse, plus particulièrement, aux :

- Personnes en bonne santé qui n'ont jamais pratiqué d'activité physique ou n'en ont pas fait depuis longtemps.
- Personnes souffrant d'affections longue durée ou de maladies chroniques nécessitant une activité physique adaptée sécurisée et encadrée par des personnels formés et/ou prescrite par un médecin

02 ACCES AU DROIT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Le service Cohésion sociale et Accès aux Droits gère le fonctionnement du Point-Justice Intercommunal, le déploiement des espaces France Services, la coordination et la mise en œuvre du Conseil intercommunal de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPD-R) et la Politique de la ville.

Un maillage efficient de structures de proximité pour favoriser l'accès aux droits

Le Point-Justice intercommunal

Il fonctionne avec deux antennes, Brignoles et Saint Maximin, qui accueillent des permanences juridiques pour répondre aux différentes problématiques : Famille, travail, logement, médiation familiale, aides aux victimes, recours amiable, succession, etc…

4 555 personnes ont été accueillies (prise de Rdv sur place ou par téléphone) dont 400 personnes pour les contrôles judicaires (SPIP et SCJE)
A l'issue du 1er contact, 2 539 personnes sont revenues pour un rendez-vous avec un juriste ou un professionnel du droit.

Les espaces France services

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'aménagement du territoire et de cohésion sociale, l'Agglomération a souhaité développer des outils en faveur du maintien et du développement des services à l'échelle des bassins de vie de son territoire afin de favoriser l'attractivité de ses communes-membres.

Un diagnostic territorial a permis d'établir un scénario de déploiement de deux « France Services » en Provence Verte qui permet d'apporter une réponse à la problématique de la disparition « physique » de certains services et de réduire les inégalités d'accès aux droits sur le territoire.
Il repose sur le respect du cahier des charges strict imposé par l'Etat pour obtenir le label « France Services »

Ainsi le 1er juillet 2022, l'espace France Service de Saint-Maximin et l'espace France Services multisites Cotignac/Garéoult ont été labellisés par l'Etat et sont entrés en fonction le 1er septembre 2022.

Fréquentation des espaces France Services (pour 4 mois) :
Saint-Maximin : 303 personnes reçues physiquement ou par téléphone.
Multi-sites Cotignac/Garéoult : 36 personnes à Cotignac et 113 personnes à Garéoult soit 149 dossiers traités.

Ainsi en 4 mois, 350 personnes ont bénéficié d'un accompagnement de proximité pour réaliser des démarches administratives en grande majorité auprès de la CARSAT, de la CAF et de la CPAM.

Le CISPDR : un réseau efficace de partenaires pour favoriser la tranquillité publique et accompagner les politiques de prévention

L'Agglomération n'a pas vocation à se substituer aux pouvoirs de police détenus par les maires, toutefois elle a souhaité porter cette instance pour créer un lieu d'échange et de partage afin d'accompagner ses 28 communes, dans la construction d'un réseau efficace de partenaires et dans la mise œuvre d'outils spécifiques sur des grandes thématiques tels que les violences intrafamiliales, la prévention auprès de jeunes en milieu scolaire.

Le CISPDR est un outil qui développe un plan d'actions annuel en fonction des priorités fixées

En janvier 2022, ont été organisées 3 sessions de formation à destination des partenaires locaux, des agents d'accueil des Mairies, des CCAS, de la Police Municipale des communes-membres sur l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales.

Le Procès Pénal Interactif, à destination des élèves de 4ème sur le thème du harcèlement et du cyber-harcèlement, s'est déroulé le 2 juin 2022 pour les collèges Ste Jeanne d'Arc et Jean Moulin de Brignoles.

A la demande du Parquet de Draguignan, une information sur la mise en œuvre des outils de « Justice de proximité » a été réalisée.

Les communes de Brignoles, Pourrières, Rocbaron, Carces, Rougiers, Néoules Pourcieux, Cotignac ont signé avec Monsieur le Procureur une convention pour la mise en œuvre de la procédure du Rappel à l'ordre.
Une formation a été dispensée par la Déléguée du Procureur pour bien appréhender leur mise en œuvre auprès des Policiers municipaux des communes concernées en novembre 2022.

Enfin, 4 sessions de formation sur la prévention de la radicalisation financées dans le cadre du FIPD-R ont été proposées en décembre 2022 aux partenaires et agents des collectivités, remportant un vif succès.

La politique de la Ville

En 2022, le Contrat de Ville de Brignoles signé le 24 juin 2015 par 18 partenaires a été prorogé d'une année Ce contrat marque la volonté de l'Agglomération, de la commune de Brignoles et de l'ensemble des partenaires, d'améliorer les conditions de vie des citoyens des deux quartiers prioritaires : le quartier centre-ville et le quartier Est (Carami-route du Luc).

La mobilisation des crédits spécifiques de la politique de la ville a permis de développer un programme d'actions pour répondre à des enjeux forts :
- L'accompagnement à la parentalité et à l'éducation
- Le soutien à l'insertion professionnelle et à la mobilité
- La lutte contre l'habitat indigne
- L'appropriation et l'embellissement des quartiers, notamment par une démarche participative
- La promotion de la prévention et de la santé
- L'accès aux sports, à la culture et aux loisirs pour tous.

44 projets ont été déposés dans le cadre de l'appel à projet sur la plateforme dédiée (Dauphin) et instruits par l'équipe opérationnelle. 25 dossiers ont reçu un avis favorable compte tenu de l'intérêt des projets présentés et des réponses apportées, pour un montant total de 50 000€.

En complément de la programmation, l'Agglomération a souhaité déployer une démarche participative avec les habitants des quartiers Carami et Route du Luc, afin d'animer une dynamique de co-construction d'un projet général d'amélioration du cadre de vie. En juillet 2022, une exposition a permis de présenter l'ensemble des idées illustrées. En 2023, des pistes d'amélioration concrètes inspirées de ce travail seront mises en œuvre, dans le cadre d'un plan d'actions financé par le bailleur Var Habitat, par l'intermédiaire de la Taxe sur le foncier bâti.

02/ CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Bien vieillir en Provence verte » une ambition portée par le Centre Intercommunal d'action sociale

L'Agglomération s'est structurée pour mener une politique du bien vieillir au profit de toutes les communes du territoire.
En 2022, la Direction Cohésion Sociale a intégré le CIAS qui porte un CLIC de niveau 2 et un accueil de jour Alzheimer

Centre Local d'information et de Coordination en gérontologie

Le cloisonnement de la prise en charge des personnes âgées est une problématique majeure.
Les personnes âgées, en perte d'autonomie, souffrent souvent de fragilité sociale et de multiples problèmes de santé. L'accès à un médecin traitant est rendu de plus en plus difficile en raison d'une démographie médicale décroissante.

Il a été engagé avec l'ensemble des partenaires, l'Hopital Intercommunal Brignoles-Le Luc, le Dispositif d'appui à la coordination (DAC) et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) « Provence Verte » le développement d'un « parcours » allant de la prévention jusqu'à la gestion de cas en phases aigües afin d'améliorer la coordination interdisciplinaire et interprofessionnelle.
Le CLIC sera le principal vecteur d'informations pour les usagers.

L'équipe est désormais composée de 3 agents, un responsable, un assistant d'orientation et un coordinateur travailleur social. Elle s'appuiera sur une équipe de référents communaux élus et techniciens acteurs de proximité.

Chiffres clés

places disponibles : 2 240
places occupées : 1721
Nombre de familles accueillies : 26
taux d'occupation 2022 : 76,88 %
taux d'occupation 2021 : 50,83 %

L'Accueil de jour Alzheimer « Lou souleiou de Maia »

Le soutien aux familles et la prise en charge du patient sont les missions quotidiennes de l'Accueil de Jour afin de favoriser le maintien à domicile du patient le plus longtemps possible.
Pour les familles, il s'agit de les aider en leur permettant d'avoir du répit, d'être accompagnées au quotidien (soutien psychologique, aide aux démarches administratives)
Pour le patient, il s'agit de rompre avec la solitude et renouer du lien social par des activités variées dans un but thérapeutique.
43 personnes ont été accueillies par l'équipe composée d'un directeur, d'un psychologue et de 4 assistantes medico psychologiques.
Toutes les activités ont pu reprendre en 2022 avec le retour des intervenants extérieurs et la mise en place de sorties.

- Ateliers « musique » avec l'association Phonambule tous les mois
- Mise en place d'ateliers et d'animation avec l'association Les Coquelicots de la vie
- Fête de la musique avec les aidants le 24 juin
- Sorties à la Médiathèque, Musées, balades en forêt, repas des anciens du CCAS de Brignoles
- Organisation d'une matinée portes ouvertes le 17 septembre
- Matinée d'information « Tous aidants » le 11 octobre
- Ateliers cuisine intergénérationnels avec le collège Jean Moulin de Brignoles (novembre/décembre)
- Fête de Noël avec les aidants le 16 décembre.

Un partenariat avec la Maison Départementale des Aidants pour l'organisation de permanences dans les locaux de l'ADJ a été établi.
50 familles ont participé à la matinée « Tous aidants » organisée le 11 octobre 2022 en partenariat avec le groupe Malakoff Humanis, la plateforme de répit « le Fil d'Argens » et l'Accorderie Provence Verte. Elles ont ainsi bénéficié d'information et d'échange sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement pour les aidants et leurs proches.

03/

UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EQUILIBRE ET ATTRACTIF

Economie et Innovation

Agriculture

Tourisme

Transport et Mobilité

Infrastructures

Habitat

Soutien aux communes

Innovation et numérique

03 / ECONOMIE ET INNOVATION

Faire du territoire de l'Agglomération Provence Verte, une destination économique de référence en proposant une offre compétitive et structurée tant du point de vue des infrastructures que des services.

Ouverture du Campus Connecté à la rentrée 2022

La création d'un Campus Connecté sur le territoire de la Provence Verte s'inscrit dans une approche innovante et inclusive de l'accès à l'enseignement supérieur à tous les étudiants, en levant les freins liés aux difficultés de mobilités, de logement, de financement…
Actuellement installé au sein du Lycée Raynouard à Brignoles le Campus Connecté a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2022 pour accueillir 4 étudiants.

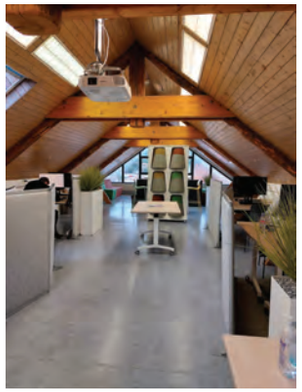

Promotion du territoire

• Mise en place et animation du stand « Bien vivre en Provence Verte » de l'Agglomération sur la Foire de Brignoles et soirée des 5 ans de l'Agglomération

• Rencontre de l'économie lors de la Foire de Brignoles avec l'intervention de Monsieur Pierre GATTAZ sur la thématique « Comment revitaliser la France et les territoires par les réformes et l'entreprenariat ? »

• Participation au Salon GO Entrepreneurs à Marseille le 20 octobre 2022

• Participation au Salon de l'Immobilier d'Entreprise à Paris (SIMI) du 06 au 08 décembre 2022

• Signature du contrat territorial avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) dans le cadre de son programme « Au cœur des territoires » visant à apporter une réponse de formation dans les villes à taille humaine avec l'implantation du CNAM avec la fabrique de compétences par l'Agglomération Provence Verte

La technopole de Nicopolis espace de formation, d'échange et d'expérimentation.

Afin de soutenir l'innovation, l'accueil et la création d'entreprises, de favoriser l'implantation des entreprises pourvoyeuses d'emplois et de ressources financières, au cœur de la ZAC de Nicopolis, l'Agglomération Provence Verte propose au sein de la Technopole la mise à disposition d'espaces de travail informatisés ainsi que des espaces dédiés à l'accueil et l'hébergement des porteurs de projets et créateurs d'entreprises.

En 2022, la Technopole de Nicopolis s'est modernisée pour l'accueil de tous :

• Wifi public
• Nouvelle signalétique
• Mise en place d'un guide d'accueil et d'une charte
• Lancement d'un espace dédié à la formation dispensée par la Réalité Virtuelle

366 réservations de salles

100 pour les services de l'Agglomération

266 pour les partenaires

Le développement de la fibre sur le territoire s'accélère

Pour favoriser le déploiement de la fibre, l'Agglomération Provence Verte a participé à la création d'une nouvelle structure plus centrée sur le Var et ses spécificités.
La nouvelle organisation repose sur une convention de coopération qui permet plus de réactivité et d'efficacité, ainsi l'Agglomération peut répondre encore mieux aux exigences du déploiement de la fibre qui est le gage d'un développement économique harmonieux sur tout le territoire.

Chiffres clés

80 183 € de participation financière au déploiement Fibre en 2022 en partenariat avec SUD THD.

14 530 raccordements
(soit 4 024 prises de plus que les 10 506 prévues en 2022 dans le plan de déploiement).

Financement en faveur des associations

- Pégase Safe Cluster : 6 000 €
- Comité de la Foire de Brignoles : 120 000 €
- Initiative Var : financement et accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise du territoire : 38 196 €
- Société des Membres de la Légion d'Honneur pour le prix de l'apprentissage 3 000 €

03 / AGRICULTURE

Une agriculture durable et engagée

• Objectif premier territoire Haute Valeur Environnementale (HVE) atteint avec 138 exploitations certifiées. La HVE est le 3e niveau (le plus élevé) de la certification environnementale des exploitations agricoles (article L.611-6 du Code rural et de la pêche maritime).

• 40% de la surface agricole cultivée en agriculture biologique soit 6 000 ha en bio sur les 15 000 ha de surfaces agricoles utilisées.

Ressource en eau

Préservation
L'Agglomération Provence Verte a poursuivi ses actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de sa gestion quantitative.

Diversification
Poursuite des travaux de déploiement des infrastructures hydro-agricoles déjà engagés sur la commune d'Ollières.
Pour un coût de 314 000€ TTC

Volet Foncier

• Réalisation de 21 ateliers de concertation (161 participants) à destination des agriculteurs sur les 10 communes engagées dans l'outil ZAP (Zone Agricole Protégée) : Bras, Brignoles, Camps la Source, Carcès, Garéoult, Montfort-sur-Argens, Rocbaron, Tourves et Vins-sur-Caramy et sur les 2 communes déjà en ZAP : La Celle et La Roquebrussanne.

• Installation de 4 panneaux explicatifs sur les chemins aux abords d'exploitations agricoles HVE : 2 sur Brignoles, 1 sur La Celle et sur Gareoult.

• Premier Projet Pilote «Installation engagée» acquisition d'un foncier agricole sur la commune de la Roquebrussanne avec le fonds revolving : 150 000 € d'aide (partenariat SAFER) pour l'installation d'un maraicher.

Chiffres clés

Soutien aux filières agricoles

40 agriculteurs ont reçu une aide à l'acquisition de la part de l'Agglomération Provence Verte pour un montant total de 19 086 €

16 421 € dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière avec la SAFER

78 600 € dans le cadre de la Convention Agricole Rurale avec la SAFER

5 500 € pour la programmation Art et Vin 2022 à la Fédération des Vignerons Indépendants PACA Corse

1 000 € pour la 9ème édition « Les Jeunes Agriculteurs font la foire » sur la commune de Cotignac

36 000 € dans le cadre du Plan France Relance

5 000 € pour la promotion des produits locaux sur les marchés dans le cadre du partenariat de l'Agglomération avec l'association Ecoscience Provence en faveur de 4 communes-membres, Cotignac, Le Val, Nans-les-Pins et Rocbaron.

76 495 € versés par la Chambre d'Agriculture du Var

78 personnes reçus par la SAFER sur les permanences de Saint-Maximin la Sainte-Baume, Brignoles et Garéoult

958 notifications de transactions agricoles transmises grâce à l'observatoire foncier.

Stratégie Alimentaire Locale

• Evènement « Projet Alimentaire Territorial » afin de faire le point sur les actions, au Domaine de la Pissine à Le Val

• Le livret de recettes « Chiche ? » proposant 10 recettes autour du pois chiche dévoilé lors de la foire de Brignoles

• Partenariat en faveur de la restauration collective et accompagnement des communes de Brignoles, Tourves, Cotignac, La Celle, Camps la Source, Le Val, Montfort-sur-Argens, Rougiers et Pourrières dans l'amélioration des pratiques dans les restaurants scolaires (passage en régie, réduction du gaspillage alimentaire…) financé par le Plan France Relance

• Présentation du Projet Alimentaire Territorial au grand public sur le marché de Garéoult, le marché engagé pilote de Provence Verte

Création d'un Réseau de la Restauration Collective en partenariat avec Agribiovar avec l'organisation des deux premières rencontres, le lancement d'une plateforme d'échanges. A la suite, une formation sur l'Education au Goût et à l'Alimentation est proposée pour début 2023.

03 / TOURISME

Le schéma touristique entre dans une phase opérationnelle

Parmi les 17 fiches action du schéma, 13 ont d'ores et déjà été ouvertes. Cela a permis la mise en relation de nombreux partenaires et de lancer bon nombre de réflexions. Un contact régulier avec les communes permet également de faire remonter les projets et besoins et de les accorder avec le schéma. Des actions concrètes sont également lancées comme la mise en œuvre de la première phase des stationnements pour vélo tourisme (pose premier trimestre 2023) ou des mises en relation entre porteurs de projets et investisseurs avec les communes. Des avancées notoires ont eu lieu sur les problématiques de baignade ou d'accueil des camping-cars. Un fort partenariat est installé avec l'Office de tourisme qui est en charge de plusieurs fiches action sur l'accueil touristique ou l'événementiel hors saison par exemple.

Tourisme et Artisanat en Provence Verte

Une fiche action du schéma s'intéresse à la filière des métiers d'art. Pour sa mise en œuvre, une belle collaboration s'est instaurée avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat au travers d'un projet soutenu par le programme européen LEADER. Une chargée de mission dédiée à la Provence Verte visite et mobilise les artisans d'art pour structurer une offre et leur offrir une visibilité si nécessaire. En partenariat avec l'Office de tourisme et la Fédération des Vignerons Indépendants du Var, une première édition des Artisanales d'Art et Vin a été organisée pour promouvoir l'artisanat dans les domaines viticoles. Une soirée de lancement au Château Margillière à Brignoles a réuni les partenaires pour une initiative inédite qui devrait être reconduite.
coût : 3 836 € dont 124 € pour l'Agglomération

Optimiser la collecte de la taxe de séjour pour la Provence

Les recettes de taxe de séjour, collectées efficacement par l'Office de Tourisme pour le compte de l'Agglomération, continuent de progresser. Payée par les touristes en séjours, elle devient un outil de financement majeur. Le reversement des plateformes en ligne est en place et fonctionne plutôt bien. L'Agglomération a également souhaité instaurer le changement d'usage à l'encontre des hébergements non déclarés. Pour cela, elle a demandé à ses communes membres d'instaurer le numéro d'enregistrement qui contraint tout loueur d'hébergement touristique inscrit sur une plateforme numérique à le demander. L'ensemble des 28 communes a initié cette démarche, 19 sont opérationnelles.

Soutenir le promotion touristique du territoire

L'Agglomération soutient financièrement l'Office de Tourisme Provence Verte et Verdon pour ses missions d'accueil, de communication, de promotion et de commercialisation touristique. Au travers de ses 6 bureaux permanents, il reste l'outil incontestable pour faire connaître notre destination, notamment au travers de son site internet, et faire consommer nos visiteurs.

Chiffres clés

474 240 € : Budget 2022 pour le plan d'actions de l'Office de Tourisme

taxe de séjour :
665 000 €
850 hébergeurs ont reçu un numéro d'enregistrement

03 / TRANSPORTS ET MOBILITE

Améliorer la mobilité des habitants de la Provence Verte

En sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité, l'Agglomération Provence Verte souhaite encourager la mobilité des habitants du territoire en proposant des solutions de mobilité avec des nouveaux outils modernes et respectueux de l'environnement.

Dans l'exercice de sa compétence, plusieurs lignes du réseau Mouv'enbus ont été sécurisées et accessibles à tous. Des dessertes sont créées pour répondre au mieux aux attentes des usagers du territoire. La tarification réfléchie et appliquée demeure intéressante par rapport aux tarifs pratiqués par d'autres réseaux de transport voisins.

Réseau Mouv'enbus

• L'Agglomération continue à investir pour le confort, l'accessibilité et la sécurité de son réseau de bus Mouv'enbus en installant des points d'arrêt aux normes d'accessibilité et de sécurité avec le déploiement de son programme d'installation d'abribus intercommunal.

• Installation de 14 abris voyageurs sur l'ensemble du territoire pour un coût total de 89 108 €, avec plusieurs campagnes d'affichage sur les communes de Brignoles, La Celle, Carcès, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Rocbaron et Correns.

• Lancement d'un marché pour les transports collectifs pour un montant maximal de 8 052 000 €

• Enquête déplacement sur le territoire

• Enquête déplacement sur la ZA Nicopolis

• Elargissement des points d'arrêts et horaires des navettes de Nicopolis

Chiffres clés

Réseau Mouv'en bus

• Budget Transports et Mobilité :
7 291 432 € en fonctionnement
913 179 € en investissement

• Nombre d'usagers : 5 689 dont 5 121 Scolaires

• 30 lignes dont 22 lignes scolaires et 8 interurbaines

• 305 courses par jour pendant la période scolaire

Abonnement aux transports scolaires

• Coût : 110 €

• Participation intercommunale : 50 € par élève

Les abonnements complémentaires pour les scolaires avec le réseau régional Zou dans le périmètre du ressort territorial

• 57 abonnements vendus

• Recettes : 5 124 €

• Coût de 26 876 €

Aides pour les étudiants de moins de 26 ans

• Remboursement de 50 € d'abonnement aux transports scolaires

Solutions de mobilité douce développées

• Reconduction du projet de ligne de covoiturage Brignoles - Le Val - Montfort sur Argens – Carcès - Cotignac avec la mise en place d'un marché pour un montant de 120 000 euros

• Etude du Plan de Mobilité : Mise en œuvre de la tranche 1 du marché

• Augmentation de l'aide intercommunale pour l'achat de vélo neuf (type VTC) effectué dans un des magasins spécialisés présents sur le territoire, dans la limite de l'enveloppe budgétaire de 50 000 €

Enquête déplacement sur le territoire intercommunal

La mobilité est désormais une question centrale de la planification urbaine. Les pratiques de déplacements sont considérées comme des éléments structurants du développement urbain, au même titre que le développement des activités économiques, les politiques du logement et d'équipement, la préservation des milieux ...

Ainsi, le Plan de Mobilité (PDM) est l'outil qui propose une organisation de la mobilité et des déplacements au service d'un projet de territoire ambitieux, l'Agglomération Provence Verte ayant choisi de s'engager de façon volontaire dans cette démarche.

Afin de construire le PDM de l'Agglomération Provence Verte, deux enquêtes ont permis de mieux connaître les pratiques et moyens de déplacements des habitants du territoire ainsi que ceux des occupants de la zone d'activité de Nicopolis et définir leurs besoins pour orienter les offres de services de mobilité notamment celles du réseau Mouv'enbus. En effet, les enquêtes contribuent à améliorer les services de transports publics et mobilité sur le territoire tout en optimisant et augmentant l'efficacité des déplacements de chacun.

Covoiturage

Le covoiturage s'inscrit dans les solutions de mobilité durable, c'est un moyen de déplacement alternatif à l'usage de la voiture individuelle qui permet de réduire le trafic routier et ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Cette initiative doit permettre de créer une collaboration citoyenne et une contribution financière partagée aux frais de déplacement.
L'Agglomération possède 7 aires de covoiturage sur son territoire, dont certaines sont en cours d'aménagement. Des réflexions sont menées pour la création d'autres aires sur l'ensemble du territoire
• Travail engagé avec la commune de Rocbaron et le Département du Var pour l'acquisition des parcelles AC44 et AC43
• Etudes détaillées des aires réalisées par le programmiste (fiche technique détaillée par aire et estimation fine des coûts des travaux)
• Reflexion avec les services du Département du Var pour la création d'une aire aux Adrets à Brignoles
• Poursuite du travail partenarial avec Vinci Autoroutes/Escota dans le cadre du Plan Investissement Autoroutier pour la création de l'aire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (sortie autoroute), en collaboration avec les services de la Région Sud

Lignes de covoiturage Covoit'ici

• 889 inscrits
• 322 utilisateurs distincts
• 889 inscrits
• 478 utilisateurs distincts
• 132 passagers distincts ont réalisé 647 trajets (sur 1033 demandes au total)
• 371 demandes dont 219 abouties pour l'arrêt Le Val coopérative (destination la plus demandée)
• 386 annulations sur l'année
• Temps d'attente moyenne 2,56 minutes
• 630 € encaissés par les conducteurs (hors indemnité siège libre)
• 9 700 € d'indemnité de siège libre

03 / INFRASTRUCTURES Constructions et réhabilitations

La conduite des opérations des grands projets structurants de l'Agglomération Provence Verte est assurée par le Service Travaux neufs

Les équipements dédiés à la petite enfance

Extension de la crèche de Nans-les-Pins
La commune de Nans-les-Pins a mis à disposition la salle des fêtes pour l'accueil des enfants pendant la durée des travaux du 23 mai au 16 novembre 2022.
Le bâtiment a été livré avec un mois d'avance sur le planning prévisionnel.
Budget : Travaux : 358 000 € - Etudes : 70 000 €

Construction d'une crèche au quartier de la gare à Brignoles
Construction d'un nouveau bâtiment en lieu et place du jardin d'enfants « La Courte Echelle », logé actuellement dans des modulaires. Le nouveau bâtiment pourra, à terme, accueillir jusqu'à 50 enfants, afin de répondre au besoin des familles du territoire.
Démarrage des travaux prévus fin mars 2023.
Budget : Travaux : 3 200 000 € - Etudes : 300 000 €

Création d'une salle du personnel dans la crèche de Forcalqueiret
Cet aménagement a pour objectif de répondre à la réglementation en vigueur en terme de condition de travail.
La maîtrise d'œuvre est réalisée en interne, les études de conception ont été réalisées sur l'année 2022. Les travaux sont prévus pour le mois de juillet 2023.
Budget : Travaux : 31 000 € - Etude : 6 000 €

Les équipements dédiés à l'Habitat et Cohesion Sociale

Construction de la Maison des Internes à Brignoles
Le concours de maîtrise d'œuvre a été notifié en décembre 2022. L'année 2023 sera consacrée aux études de conception avec un dépôt du permis de construire prévu en juin 2023.
Budget : Travaux : 3 500 000 € - Etudes : 800 000 €

Aire d'Accueil des Gens du Voyage
Dans le cadre des travaux d'amélioration de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) et de mise aux normes de l'aire d'accueil
les consultations ont été lancées en 2022 pour un démarrage des travaux en 2023.
Budget : Travaux : 1 090 000 € - Etudes : 177 000 €

Les équipements dédiés à la Culture

Centre d'Art Contemporain de Châteauvert
Les études de maitrise d'œuvre ont commencé en mars 2022.
Les travaux permettront la mise aux normes du bâtiment en matière de sécurité et de conditions de travail et le réaménagement de l'espace d'exposition afin de l'adapter aux œuvres de grand format.
Démarrage des travaux prévus en mars 2023.
Budget : Travaux : 367 000 € - Etudes : 42 000 €

Rénovation énergétique des bâtiments

Dans le cadre du décret Eco Energie Tertiaire issue de la loi ELAN, un état des lieux des bâtiments a démarré au mois de décembre 2022 permettant ainsi la réalisation d'un audit énergétique en 2023. L'objectif vise à diminuer les consommations d'énergie électrique des bâtiments tertiaire sur le territoire de la CAPV, avec comme échéances -40% d'ici 2030, -50% d'ici 2040 et -60% d'ici 2050. Prévision de rendu de l'audit avec un plan d'action en fin 2023, en vue de lancer une mission de Maitrise d'Œuvre en 2024 afin de réaliser les travaux nécessaires pour atteindre l'objectif final.

Entretien et maintenance

Le Service Technique Exploitation et Maintenance (STEM) a pour mission la conduite des installations ainsi que leur maintien en bon fonctionnement, la maintenance préventive et curative de l'ensemble des équipements, le pilotage des prestations de maintenance, le pilotage des petits travaux d'aménagements, la mise à jour des données patrimoniales, l'entretien de la voirie intracommunautaire, la gestion de la flotte de véhicules et l'entretien des espaces verts intracommunautaires.
Le suvi de ces interventions est géré via un logiciel qui permet de disposer d'une vision analytique globale.

Voirie

- Pose de 1 250 m² d'enrobés pour l'entretien des voiries intracommunautaires :
  - Val de Camps : 1 053 m² : 76 212,21 € TTC
  - Chemin de la Bauxite : 190 m² : 12 995,16 € TTC
- Fauchage : 26 km de chemins communautaires et 25 000 m² de zones : 22 274.82 € TTC
- Balayage : 26 km de chemins communautaires et 4 zones d'activités : 30 645,88 € TTC
- Débroussaillage : 5 000 m² au Quartier de Paris et 25 000 m² au Mont Aurélien : 4 131 € TTC

Garage

le parc automobile de l'Agglomération est composé de 42 véhicules.
le coût du suivi et l'entretien des véhicules de service pour l'année 2022 s'élève à 37 444 € TTC

03 / HABITAT

L'installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de la Provence Verte

Un travail de réflexion sur la politique de peuplement a été engagée et il sera portée par la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).
Des ateliers de travail partenariaux ont été réalisés au cours de l'année 2022, associant les 3 collèges de la CIL (collectivités territoriales, bailleurs/réservataires et représentants des usagers) . Ils ont permis de fixer trois grandes orientations, fil conducteur de la convention Intercommunale d'attribution, afin de garantir un développement équilibré du parc de logement social,

- Améliorer la mixité sociale sur le territoire de la Provence Verte
- Renforcer la coopération entre bailleurs sociaux et réservataires
- Organiser l'accueil et l'information des demandeurs en prenant en compte leurs besoins spécifiques

Le 13 décembre 2022 s'est déroulée la 1ère séance plénière de la CIL de la Provence Verte au cours de laquelle le règlement intérieur et le document cadre d'orientations ont été adoptés à l'unanimité.

La réhabilitation du parc privé : un enjeu fort du Programme Local de l'Habitat (PLH)

En 2022, le Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter Mieux et louer Mieux en Provence Verte » est entré dans sa 3ème et dernière année de mise en œuvre. Le dispositif offre aux propriétaires bailleurs et occupants, un accompagnement technique et financier gratuit dans la réalisation de leur projet de travaux d'amélioration de logement, afin de répondre aux enjeux de la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation à la perte d'autonomie et la résorption de l'habitat indigne.

Le bilan de la 2ème année du dispositif montre qu'une réelle dynamique s'est engagée pour la réhabilitation du parc de logements privés, grâce aux actions de communication réalisées auprès des professionnels (Foire soutenir de Brignoles, diagnostics en marchant, balades thermiques) et à l'investissement des communes pour relayer les informations auprès de leurs administrés.

- 103 dossiers traités
- 428 317,96 € de subventions accordées par l'Agglomeration

Afin de poursuivre cette action concrète et efficace développée au bénéfice des propriétaires de toutes les communes du territoire, l'Agglomération Provence Verte a approuvé par délibération n° 2022-061 du 2 décembre 2022, la prolongation du PIG pour 2 années supplémentaires. (2023-2024)

Le soutien au Plan Façade communaux pour une redynamisation des centres anciens

Afin de soutenir l'action des communes qui mettent en place un dispositif en faveur de l'embellissement de leurs centres anciens et cœurs de village, l'Agglomération Provence Verte attribue une aide financière complémentaire à la subvention communale pour les travaux de rénovation des façades.
Le bilan 2022 confirme l'intérêt de la démarche avec 52 dossiers subventionnés sur l'ensemble des 19 communes disposant d'un Plan Façade, soit une augmentation de 20% en un an. Montant total des subventions : 56 000€.

Une application 100% digitale au service des communes pour répondre aux enjeux de développement territorial

En 2022, l'Agglomération Provence Verte a développé un outil digital cartographique et statistique, pour évaluer, adapter sa politique d'aménagement et anticiper les dynamiques territoriales. Grâce à la production de données partagées (socio-démographiques et marchés du logement), l'Agglomération Provence Verte propose un accompagnement à chaque commune-membre, dans sa stratégie de peuplement et le pilotage de la politique du logement.
Mis en production en juin 2022, l'Observatoire des Dynamiques Territoriales de l'Habitat vise ainsi des objectifs à plusieurs niveaux :

- Un outil d'aide à la décision pour les communes ;
- Un outil de pilotage du PLH pour la direction de l'Habitat de la Provence Verte ;
- Une base de données dynamique et interactive personnalisable en fonction des besoins de chacune des autres directions

Des formations ont été proposées aux communes afin de faciliter la prise en main de l'outil.
L'Agglomération Provence a été récompensée pour ce projet innovant en recevant le 1er décembre 2022, le « Prix Avenir de Nos territoires » décerné par la Région Sud.

La refonte du règlement des aides financières en faveur de la diversification de l'offre de logements

Par délibération n°2022-114 du 2 décembre 2022, l'Agglomération Provence Verte a adopté le nouveau règlement d'intervention financière en faveur de l'Habitat.
Cette refonte a permis d'intégrer de nouvelles aides afin de s'adapter aux besoins du territoire par la mobilisation de dispositifs innovants :
- Des bonifications complémentaires aux aides forfaitaires en faveur de l'accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie liée à l'âge. Elles concernent les opérations de production de logements aidés pour lesquelles le bailleur s'engage à réaliser plus de 20% de logements adaptés, et s'appliquent pour les logements qui répondent aux critères des Labels PMR « + » ou Label UFR , définis par l'Agglomération.
- Une aide en faveur de l'accession sociale par le Bail Réel Solidaire (BRS), qui a pour objectif de faciliter l'accès à la propriété des ménages modestes en déduisant le coût imputable au foncier, qui reste propriété d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS). Le ménage est uniquement propriétaire du bâti, et verse une redevance à l'OFS en contrepartie de la « location » du foncier. L'aide est étudiée et accordée au cas par cas, sous réserve de la validation de l'instance délibérante et des crédits disponibles et inscrits au budget de la collectivité.
L'octroi des subventions est conditionné à une implication de la Direction Habitat en amont du projet concerné, afin de répondre aux orientations du Programme Local de l'Habitat.

L'aire d'accueil des Gens du Voyage de Brignoles

La fréquentation a repris suite à la période Covid, malgré un contexte sanitaire encore lourd et l'aire ne connait aucun phénomène de sédentarisation. Le nouveau règlement intérieur a été adopté par délibération du 2 décembre 2022, incluant une réévaluation du tarif de séjour à 4,50€/jour/emplacement.

Afin d'assurer la continuité de service pendant les travaux de rénovation de l'aire qui seront réalisés en 2023, la Délégation de Service Public pour la gestion de l'aire qui s'achevait fin décembre 2022 a été prolongée par voie d'avenant pour une durée d'un an.

Aire des Gens du Voyage :

- 54 % de taux d'occupation
- 632 personnes accueillies
- 23,5 jours de séjour en moyenne

03 / INNOVATION ET NUMERIQUE

La Direction Innovaton et Numérique met en oeuvre la politique de dématérialisation globale des process de l'Agglomération Provence Verte en fournissant les outils réseaux sécurisés, les ordinateurs fixes et/ou portables et les applications permettant de construire le système d'information. La première mission est donc d'accompagner les agents dans l'utilisation de ces outils et de répondre aux incidents pouvant survenir :

Chiffres clés

Nombre d'utilisateurs : 300

Nombre de sites distants : 16
dont 7 sites interconnectés avec le siège de l'Agglomération Provence Verte.

Nombre de serveurs : 16

Nombre de PC sur le parc : 255

Le parc de matériel

Le parc matériel des PC continue d'être rajeuni.
Tous les PC ont maintenant moins de 5 ans.
7 photocopieurs ont été renouvelés en 2022.

Sécurisation des réseaux

Les baies informatiques de l'ensemble des sites ont été protégées par un onduleur afin de garder une continuité de service en cas de coupure de courant.
Le changement des pares-feux pour la téléphonie a été réalisé.
Le nombre de pares-feux à administrer en 2022 de 15.

Dans le cadre de la maintenance du parc informatique de l'Agglomération Provence Verte. Le nombre de demandes traitées est de 980 sur l'année 2022 pour un total de 405 heures d'intervention*.
La moyenne des demandes d'interventions mensuelles est de 81,60 répartis sur deux techniciens.

La répartition selon les domaines d'intervention

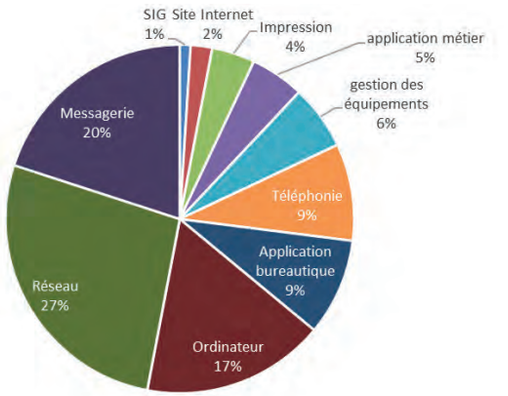

Outils mis en place :

Des accès Internet ont été créés pour les sites suivants :
- Crèche de Tourves
- Crèche des Cistes à Brignoles
- Salle d'Arts Plastiques

Mutualisation de l'accès fibre entre deux bâtiments distincts de l'Agglomération Provence Verte : Le CIAS et la crèche Grain d'aile à Brignoles.

Installation du Campus Connecté au Lycée Raynouard : Cette installation comprend 1 serveur, 10 postes PC, une imprimante connectée. Ces systèmes ont été interconnectés sur le réseau du lycée sans être intrusifs.

Installation de la Maison France Services dans les locaux de Saint-Maximin : 3 PC et une imprimante connectée.

Les objectifs de dématérialisation

• Mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion du courrier

• Mise en oeuvre et déploiement d'un nouveau logiciel de gestion des assemblées et des actes (délibérations, décisions et arrêtés) qui permet un meilleur suivi, d'optimiser les circuits de validation et de transmettre les actes au contrôle de légalité en toute sécurité.

• Acquisition d'une application à destination des élus pour la mise à disposition des documents préparatoires aux séances des Bureaux et Conseils.

• Initialisation d'un nouveau parapheur électronique et de la signature électronique interconnectés avec les logiciels de gestion du courrier et des assemblées.

•Accompagnement du Service Public d'Asssainissement Non Collectif (SPANC) pour la mise en oeuvre d'une application de prise de rendez-vous en ligne pour les usagers : e-spanc

Le Système d'information Géographique - SIG

Domaine de l'Agriculture :
• Etude sur les registres parcellaires graphiques
• Gisement boisé à potentiel de reconquêtes agricoles
• Mesures compensatoires pour les terres agricoles urbanisées

Domaine de l'Urbanisme :
• Mise à jour du Cadastre de la CAPV
• Mise à jour des PLU des communes concernées,
• Zonage Taxe d'Aménagement
• Création d'accès sur Intragéo
• Assistance pour la mise en œuvre des Cu Automatisés

Domaine Eaux et Assainissement :
• Etude et cartographie des zonages d'Assainissement non collectif de Bras et Nans les Pins + liste des usagers
• Modélisation des écoulements pluviaux
• Formation sur le SIG QGIS pour la rédaction et l'impression de cartographie des réseaux d'eau pluviale

Domaine du technique :
• Numérisation et impressions de plans et de planning grand format

Domaine du Tourisme :
• Création de cartographie pour le plan vélo

les conventions avec les communes

4 communes (Camps la Source, Carcès, La Celle et Cotignac) et la Régie des Eaux de la Provence Verte (REPV) ont signé une convention avec l'Agglomération en matière de systèmes d'information afin de bénéficier des prestations suivantes* :

Installation et maintenance du parc informatique
Installation et maintenance du parc téléphonique,
Installation et maintenance de la reprographie,
Installation et maintenance de la vidéo protection,
Installation et maintenance de wifi public,
Prestation d'hébergement de mail

Dans le cadre du déménagement de la REPV, la Direction des Systèmes d'Information de l'Agglomération Provence Verte est intervenue pour refaire l'ensemble du réseau, installer les nouveaux PC, construire une nouvelle architecture du serveur, refaire l'ensemble de l'architecture téléphonique. Soit 61 interventions pour 95 heures de travail.

La Celle : 15 interventions/23 heures
Carcès : 12 interventions /30 heures
Camps la Source : 24 interventions/ 29 heures
Cotignac : 7 interventions/22 heures

*Ne sont pas comptabilisés les prises en main à distance et les maintenances des serveurs (Mises à jours / vérification des sauvegardes / mise en place des nouvelles règles de sécurités) .

03 / SOUTIEN AUX COMMUNES

La Direction Droit des Sols

L'ère « tout démat' »

La Direction Droit des sols de l'Agglomération Provence verte est passée à l'instruction totalement dématérialisée depuis le 1er janvier 2022 pour l'ensemble des communes quelle que soit leur taille et pour la totalité des dossiers.
Cela a nécessité d'importantes modifications des méthodes de travail, des formations, des mises à jour fréquentes et un suivi étroit de l'accompagnement au changement tout au long de l'année.
L'application métier a été raccordée à la plateforme de l'Etat (PLAT'AU) dès le mois de février, permettant ainsi les consultations dématérialisées et les transmissions automatiques au Contrôle de Légalité.

Deux nouvelles communes ont adhéré au service en début d'année : Bras et Plan d'Aups Sainte Baume portant à 19 le nombre de communes dont les autorisations d'urbanisme sont instruites par la Direction.

Le service Droit des sols a instruit 2 210 dossiers d'autorisations d'urbanisme en 2022 soit 26% de plus qu'en 2021 et 1 500 certificats d'urbanisme.

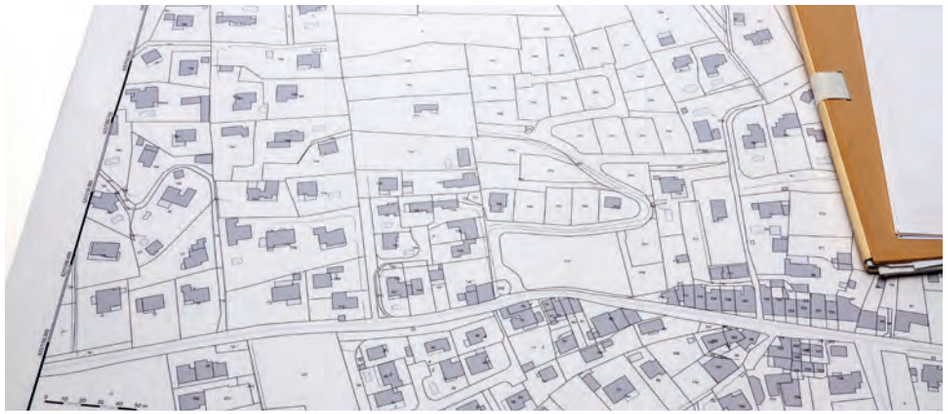

Les fonds de concours communautaires

L'Agglomération Provence Verte accompage ses communes-membres avec le dispositif des fonds de concours.
Les 28 communes peuvent bénéficier d'une aide financière pour soutenir leurs projets d'investissement.

En 2022, l'Agglomération Provence Verte a instruit 35 demandes de fonds de concours pour 35 attributions représentant une aide financière de 2 608 244.01 €.

Montant total des FDC attribués	Montant total des investissements communaux	Taux d'intervention en %
2 608 244.01 €	18 093 308.75 €	14.42%

- 14 dossiers pour la valorisation du patrimoine
980 781,69 € attribués
- 07 dossiers pour les équipements sportifs, culturel et de loisirs
496 997,89 € attribués
- 13 pour les espaces publics
1 108 342,50 € attribués
- 1 pour des aménagements dans les équipements publics
25 121,93 € attribués

26 communes ont déposé des dossiers de fonds de concours en 2022.

04/

UN TERRITOIRE DE REFERENCE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

Transition Energetique

Gestion des déchets

Protéger la forêt

Gestion des Milieux Aquatiques

Eaux et Assainissement

04/ TRANSITION ENERGETIQUE

Service Public de la Rénovation Energétique « France RENOV »

L'Agglomération Provence Verte travaille en partenariat avec l'ALEC 83 afin d'aider les personnes intéressées par la rénovation énergétique de leur logement, et les nouveaux gestes éco-citoyens. Ce service est complémentaire au « Programme Habiter mieux et louer mieux en Provence Verte » et tous les ménages de l'Agglomération peuvent trouver des solutions adaptées à leur situation.
410 ménages accompagnés en 2022 dont 150 orientés vers le « programme Habiter mieux et louer mieux en Provence Verte »
65 ménages ont bénéficié d'informations exhaustives concernant les meilleures solutions adaptées à leur projet de rénovation énergétique ou d'installation d'énergie renouvelable.
336 ménages et 5 entreprises du petit tertiaire ont bénéficié de conseils individualisés
4 ménages ont été accompagnés dans leur projet de rénovation énergétique global. Ce nouveau service est disponible depuis 2021. Il vise à garantir un gain énergétique d'au moins 35% et offre un accompagnement de l'émergence du projet jusqu'à la réception des travaux.
3 balades thermiques ont été organisées en début d'année à Rocbaron, Bras et Nans les Pins. L'utilisation de caméras thermiques permet aux habitants volontaires d'observer les déperditions d'énergie et de mieux comprendre les enjeux de l'amélioration thermique des logements.

Le Plan Climat Air Energie Territorial – PCAET

L'Agglomération a élaboré en début d'année son PAQA (Plan d'Actions de la Qualité de l'Air). Cette étude a montré une qualité de l'air satisfaisante sur le territoire de la Provence Verte. Les limites réglementaires de concentration des polluants sont respectées, et les normes de concentration en terme d'exposition de la population sont et seront respectées à l'horizon 2025. Un panel d'actions en lien avec la qualité de l'air est fléché dans le PCAET notamment en terme de mobilité et de développement de nouvelles filières énergétiques. Le PCAET a été soumis à l'avis de la Région et de l'Etat et a obtenu deux avis favorables. Le PCAET mis à disposition du public en octobre 2022 a reçu un accueil très positif. 2023 sera la première année de mise en œuvre des actions….

Des tables rondes pour mobiliser…

Lors de la Foire de Brignoles, une table ronde ayant pour thème « La rénovation énergétique : un enjeu pour le territoire – réussir pour le territoire et les administrés » a été organisée sur le stand de l'Agglomération. Les thèmes suivants on été abordés :
• les obligations réglementaires
• les services mis à disposition des élus et des administrés par l'Agglomération et ses partenaires
• l'importance des artisans locaux pour réaliser des chantiers de rénovations énergétiques
Les témoignages d'élus locaux ont montré la dynamique en train de se créer sur le territoire de la Provence Verte sur cette thématique.
De nombreux chantiers de rénovation énergétique émergent que ce soit dans le privé ou le public. Il existe cependant un frein sur le territoire dans le développement de ces chantiers. En effet, peu d'artisans disposent des agréments obligatoires pour que leurs clients bénéficient des aides de l'Etat. Il est donc important d'informer les entreprises du territoire sur les programmes de rénovation existants. Le samedi 15 octobre 2022, une matinée a été organisée en partenariat avec la mairie de Cotignac autour du chantier de travaux d'un batiment communal qui accueillera deux logements et la Maison France Service. Cette rénovation se veut exemplaire d'un point de vue environnemental, avec une rénovation énergétique du bâtiment et du réemploi de matériaux. La visite du chantier s'est poursuivie avec deux tables rondes : « De l'idée au chantier, retour d'expérience sur un projet mixte de la ville de Cotignac » et « Professionnels et prescripteurs du bâtiment, comment répondre présent aux enjeux de performances ». Cette matinée a permis de nombreux échanges entre élus, artisans, maitres d'œuvres assureurs, entreprises, représentants de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, de la CAPEB et de la Fédération du Bâtiments.

ACTEE – Faciliter la rénovation énergétique des bâtiments communaux

L'Agglomération Provence Verte a été lauréate de l'AMI SEQUOIA 2, dans le cadre du groupement ACTEE 83. Ce Programme visant à faciliter la rénovation énergétique des bâtiments communaux a permis le déploiement d'un logiciel de suivi des consommations d'énergie auprès des communes pour suivre l'évolution des consommations bâtiment par bâtiment et 35 référents ont été formés. 8 audits énergétiques ont été réalisés et 4 communes sont suivies par un économe de flux.

04/ GESTION DES DECHETS

La gestion et la valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés est une des compétences obligatoires des Communautés d'Agglomération. L'Agglomération Provence Verte a délégué la collecte et le traitement au SIVED.NG (Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Elimination des Déchets-Nouvelle Génération).

La Collecte

- Ordures ménagères : 27 824 T / 273 kg/habitant
- Emballages : 4 584 T / 45 kg/habitant
- Verre : 3 112 T / 31 kg/habitant
- Papiers : 1 051 T / 10 kg/habitant
- Cartons (y compris des professionnels) : 1 697 T
- Encombrants : 9 036 T
- Déchets verts : 10 509 T
- Biodéchets (cantines scolaires de Brignoles) : 27 T

Valorisation des biodéchets

- 437 composteurs individuels distribués (9 883 depuis 2003)
- 9 nouveaux composteurs collectifs installés (39 en place dans les communes au total)
- 5 nouveaux composteurs pédagogiques installés (43 dans les écoles au total)
- 73 foyers subventionnés pour l'achat de broyeurs à végétaux (457 depuis 2017)

Sensibilisation du public

- 558 interventions scolaires effectuées dans les écoles (primaires, collèges, lycées)
- 43 500 Flash Tri distribués dans les boites aux lettres
- Près de 6 600 personnes vues et sensibilisées sur le tri des déchets

Contribution

L'Agglomération Porvence Verte a versé une contribution d'un montant de 19 375 475,85 € au SIVED-NG pour l'excercice de cette compétence ce qui représente 30,66 % de ses dépenses de fonctionnement.

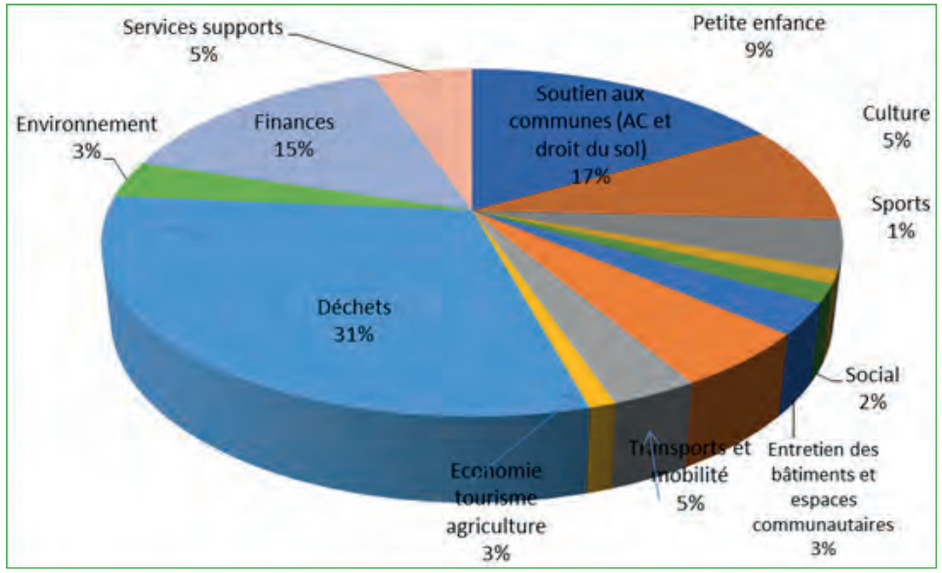

Opérations spécifiques

- 9.60 tonnes de déchets ramassés lors de la journée mondiale «Word Clean Up Day» et 1000 participants
- 746 kg de jouets collectés à l'occasion de l'opération «Laisse parler ton coeur»
- 22 tonnes de sapins collectés et valorisés en broyat après les fêtes

04/ PROTEGER LA FORET

La forêt, joyau naturel de la Provence Verte à proteger du risque incendie

L'Agglomération Provence Verte dispose depuis Janvier 2021 d'un Service Forêt qui s'occupe activement de la mise en œuvre des 2 Plans Intercommunaux de Débroussaillement et d'Aménagement Forestier (PIDAF) ayant pour objectif de planifier la stratégie liée à la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) sur le territoire.
Afin de mener à bien cette prévention du risque incendie plusieurs missions doivent être accomplies sur les 469 kilomètres de pistes DFCI.

Pour l'intérêt général, en route vers une sécurisation foncière des ouvrages DFCI

Maillon essentiel dans la DFCI, il est nécessaire d'asseoir juridiquement les emprises des pistes DFCI sur l'ensemble du territoire de la Provence Verte. En effet, 70 % du foncier forestier étant détenu par des propriétaires privés. Cela démontre à quel point il est important de verrouiller ces linéaires de pistes afin de pouvoir réaliser les travaux de mises aux normes des ouvrages.
L'Agglomération Provence Verte mène diverses campagnes de sécurisation foncière qui permettront d'ici fin 2024 de sécuriser 95 kilomètres de pistes.
Durant l'année 2022 le Cabinet de géomètre OPSIA a donc pu réaliser le relevé de 28 kilomètres de pistes permettant à termes d'avoir une servitude DFCI sur 7 ouvrages.

L'innovation au cœur de la DFCI

Le Service Forêt de l'Agglomération de la Provence Verte et ses partenaires à savoir les Communes Forestières du Var (COFOR 83), le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume (PNR), le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS 83) ont répondu à l'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé par la Région.
Le projet, développé au cours de cet AMI, par l'Agglomération Provence Verte et ses partenaires, intitulé « Innovons Contre le Risque Incendie de Forêt » (ICRIF) a été sélectionné et propose l'élaboration de deux outils distincts utiles à la prévention du risque incendie.

1- une application mobile qui permettrait aux divers usagers (élus, administrés) de connaître la réglementation en vigueur , à un instant donné et sur une zone définie (géolocalisation). Le but étant de trouver une information facile et compréhensible pour tous.

2- Mise en place de « portails connectés » afin de pouvoir ouvrir à distance ou de manière contrôlé l'accès à des ouvrages DFCI. En effet, de nombreux propriétaires forestiers sont plutôt réfractaires à l'ouverture de nouvelles pistes DFCI car la réouverture de milieu peut engendrer des problèmes de surfréquentation et parfois même d'incivilité poussant les propriétaires forestiers désabusés à barrer l'accès aux pistes DFCI. Afin de ne plus arriver à de telles situations de fermeture de pistes il serait proposé d'installer ces « portails connectés » qui pourraient être une alternative aux barrières DFCI, et permetrait de concilier les enjeux de la DFCI avec la pérennité du cadre de vie de propriétaires forestiers dont les propriétés sont traversées par un ouvrage DFCI.

Il est à noter que dans ce second projet, l'Agglomération Provence Verte est accompagnée par le pôle Safe Cluster (pôle de compétitivité français positionné sur les filières aérospatiales, sécurité, défense et prévention des risques), afin de pouvoir mener à bien au courant de l'exercice 2023, la concrétisation terrain de 2 prototypes utilisant des technologies différentes sur 2 sites pilotes (soit au total : la pose de 4 prototypes) pour un budget total de 61 000 €. Le test de ces 2 prototypes permettra de mettre en exergue la solution la plus adaptée pour répondre aux mieux aux besoins du SDIS 83 pour l'accès aux ouvrages DFCI tout en pérennisant l'intimité et le cadre de vie des propriétaires forestiers privés concernés

Développer une gestion raisonnée et multifonctionnelle de la forêt

Le territoire de l'Agglomération Provence Verte présente une grande diversité de paysages et voit sa surface recouverte à 72 % d'espaces forestiers soit 68 582 hectares.

Ces écosystèmes sont principalement détenus par des propriétaires privés qui détiennent 77 % de la surface forestière de la Provence Verte.

Dynamisation de la sylviculture en forêt privée

L'Agglomération Provence Verte a une convention avec le Centre Nationale de la Propriété Forestière (CNPF) afin de développer et stimuler la gestion forestière sur le territoire.

Ainsi, au cours de l'exercice 2022 le CNPF a continué à soutenir l'Association Syndicale Libre (ASL) les Bois d'Argens sur la commune de Montfort sur Argens et a contribué à la structuration de l'ASL de La Loube sur la commune de La Roquebrussanne.
D'autre part, le CNPF a réalisé une animation spécifique auprès des propriétaires de châtaigniers, sur la commune de Camps la Source, afin de leur proposer une adhésion à l'ASL suberaie varoise dans le but de mettre en œuvre des travaux de restauration au sein des vieux vergers de châtaigniers.

Le CNPF a réalisé un important regroupement de propriétaires forestiers privés sur la commune de Vins sur Caramy. En effet, plus d'une vingtaine de propriétaires ont été regroupés afin de réaliser une intervention sylvicole au sein de leurs parcelles forestières. Ce regroupement a alors permis la valorisation de 1 880 tonnes de bois de résineux transformés en pâte à papier ou en bois énergie.

En réalisant ce type d'intervention et en dynamisant la sylviculture des forêts de la Provence Verte, cela contribue à participer à pleinement à la prévention du risque incendie sur le territoire notamment à travers une diminution de la masse combustible.
Grâce à l'animation réalisée par le CNPF, les forêts du territoire de la Provence Verte sont davantage dotées de document de gestion durable. En effet, 374,31 hectares de forêt sont nouvellement inscrits dans des Plans Simples de Gestion (PSG) et 915,82 hectares de forêt ont vu leurs PSG renouvelés.

Toujours dans l'optique de vulgariser la gestion forestière, une visite de chantier a été réalisée en mai 2022 sur la commune de Rocbaron où se trouvait une intervention sylvicole précoce dans des pins d'Alep. Ces travaux ont pu être menés grâce à une compensation au défrichement en lien avec l'installation d'un transformateur électrique sur la commune.

Le Sylvo-pastoralisme, une alternative

Afin de limiter les interventions mécaniques en forêt et dans le cadre du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI) l'Agglomération Provence Verte travaille avec le Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) qui a accompagné différents éleveurs et communes sur le territoire :

- Suivi du projet de chèvrerie communale à Correns, accompagnement de la reprise de la chèvrerie municipale à Rocbaron
- Avancement d'un projet de pâturage et communication sur les chiens de troupeau à Plan d'Aups, préparation d'une convention de pâturage sur une piste DFCI au Val et accompagnement du projet de pâturage post incendie à Montfort sur Argens ;
- Relance du pastoralisme sur les communes de Cotignac et de Carcès.

04/ GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GéMAPI)

La compétence Gémapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), peut difficilement, pour des raisons d'efficacité, se limiter aux frontières administratives. Des syndicats mixtes coordonnent donc des actions Gémapi sur une échelle territoriale adapté à un grand bassin versant. L'Agglomération Provence Verte a transféré sa compétence Gémapi à 4 syndicats.

Syndicat Mixte de l'Argens (SMA)

Bras, Brignoles, Camps-la-Source, Carcès, Châteauvert, Correns, Cotignac, Entrecasteaux, Forcalqueiret, Garéoult, La Celle, La Roquebrussanne, Le Val, Mazaugues, Montfort sur Argens, Nans les Pins, Néoules, Ollières, Rocbaron, Rougiers, Sainte-Anastasie-sur-Issole, Saint-Maximin-la-Sainte Baume, Tourves, Vins sur Caramy

Les travaux d'entretien et restauration se sont poursuivis sur le Caramy et l'Issole avec le traitement de nombreux désordres (quartier Révaou à Tourves / traversée de Brignoles / les Anglades à Carcès) pour un montant 120 252 €. Le SMA a obtenu une Déclaration d'Intérêt Général permettant la réalisation de travaux d'entretien sur le bassin versant de la Cassole (communes de Carcès et Cotignac) pour un montant de 37 402 €. Le SMA a été lauréat de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau « Economisons l'eau en Provence verte ».

Cette démarche innovante construite avec la participation du public doit permettre, à l'issue d'un diagnostic partagé, la réalisation concrètes d'économies d'eau pour 7 communes. Le projet a démarré en 2022 avec l'organisation d'un Forum de l'eau au cours de la foire de Brignoles

Les participations financières de l'Agglomération Provence Verte en 2022 :

SMA : Fonctionnement : 556 346.24 € / Investissement : 169 725.88 €
EPAGE MENELIK: 15 000 € et 12 000 € pour l'élaboration de l'étude cartographique aléas inondations sur les communes de Pourrières et Pourcieux
EPAGE HuCA : 7 500 €
SMBVG : 50 384 €

EPAGE HuCA

(Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Huveaune-Côtiers- Aigalades) = *ex SMBVH (Syndicat Mixte Bassin Versant de l'Huveaune) Plan d'Aups Sainte Baume Nans les Pins*

L'élaboration d'un PGRE (plan de gestion de la ressource en eau) a été lancée en ce dernier trimestre 2022, en lien avec les études stratégiques du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume. Les mesures pour qualifier les échanges entre eau souterraine et eau de surface sur certains gouffres (dont 2 sur Plan d'Aups) se poursuivent. Une étude sur l'aléa ruissellement est en cours.

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)

Méounes-lès-Montrieux

Sur la commune de Méounes-lès-Montrieux, des travaux d'entretien ont été réalisés et une étude pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations a débuté (modélisation, cartographies de l'aléa inondation, recensement et caractérisation des enjeux). Une expertise hydraulique, hydromorphologique, écologique du secteur d'étude a débuté et se poursuivra en 2023 pour permettre la réalisation d'un programme d'aménagement et de restauration.

EPAGE MENELIK

(Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) = *ex SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de l'Arc) Pourrières Pourcieux*

Le projet « Paiement pour Services Environnementaux - PSE » rémunérant 33 exploitations pour services liés aux enjeux biodiversité et eau sur la haute vallée de l'Arc sur une surface totale de 1 085 hectares (822 500 € sur 5 ans) est poursuivi. 8 exploitations de l'Agglomération Provence Verte sont concernées. Des travaux d'entretien ont été réalisés à Pourrières sur le ruisseau de La Partie. Une cartographie hydrogéomorphologique des zones inondables des communes de Pourrières et Pourcieux a été réalisée et présentée aux élus référents le 08 novembre 2022.

04/ SPANC LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC est géré en régie par l'Agglomération Provence Verte. Il est tenu d'assurer le contrôle de tous les types d'assainissement non collectif des 28 communes membres (quel que soit le mode de fonctionnement et la dimension). Les installations classiques (maisons individuelles) constituent la majorité des installations contrôlées par le SPANC. Le nombre d'installations d'ANC (en cours de recensement) est estimé à plus de 18 000.

Le service est composé de 8 agents dont 5 techniciens qui œuvrent sur tout le territoire, afin d'assurer les prestations de contrôle des installations neuves ou réhabilitées (conception, réalisation) et des installations existantes (à l'initiative du SPANC ou sur demande d'un tiers).

Transition numérique du SPANC

Le logiciel métier pour la gestion et le suivi des dossiers, de par sa complexité, eu égard aux divers modules à mettre en cohérence (cartographie, dématérialisation des documents, facturation, ...) sera mis en production courant 2023.

L'application web de prise de rendez-vous en ligne « E-SPANC » a été finalisée fin 2022 pour permettre son lancement début 2023.

Chiffres clés

341 643 € de redevances facturées
2 040 contrôles

Nouvelle tarification a compter du 1er janvier 2022

Le budget SPANC est autonome, celui-ci doit donc s'équilibrer en dépenses et en recettes quel que soit son mode de gestion et est financé par les redevances des usagers (lesquelles doivent couvrir l'intégralité des coûts du service).

La délibération portant sur la révision des redevances et pénalités financières du SPANC de l'Agglomération Provence Verte, à compter du 1er janvier 2022, a été votée par les Conseillers Communautaires, en date du 10 décembre 2021.

	Visite périodique	Visite réalisée à la demande d'un tiers	Contrôle de conception	Avenant de conception	Contrôle de bonne exécution	Contre-visite chantier
Installations classiques jusqu'à 20 EH (incluant les toilettes sèches)	178 €	181 €	142 €	102 €	166 €	130 €

04/ EAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET PLUVIAL

Une obligation de mutualisation gérée dans un esprit de continuité et de proximité

La loi du 7 août 2015, dite Loi NOTRe, a attribué à titre obligatoire les compétences eau potable et assainissement collectif (incluant les eaux pluviales urbaines) aux Communautés d'Agglomération à compter du 1er janvier 2020. Les lois du 27 décembre 2019 et du 3 août 2018 ont ouvert à ces Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) la possibilité de déléguer ces compétences à une ou plusieurs de leurs communes membres. C'est bien ce choix de « Délégation de Compétence » qui a été retenu, depuis janvier 2020, par l'Agglomération Provence Verte et ses Communes membres.

Dans un souci de continuité et de maintien de la proximité aux abonnés et administrés, les communes ont intégré la Régie des Eaux de la Provence Verte (Régie avec autonomie financière et personnalité morale, satellite de l'Agglomération Provence Verte) ou exercé ces compétences au nom et pour le compte de l'Agglomération qui reste juridiquement responsable ou basculé en gestion directe de l'Agglomération Provence Verte.

Au 1er janvier 2022, pour l'exercice des compétences eau potable et assainissement collectif :

- 20 Communes et deux syndicats se sont engagées avec l'Agglomération sur la poursuite de la « Convention de Délégation » 2021
- 2 Communes ont décidé de confier ces missions à l'Agglomération Provence Verte en direct tout comme un syndicat dissous au 31/12/2020
- 2 Communes ont fait le choix de rejoindre la Régie des Eaux de la Provence Verte (REPV) regroupant Brignoles, Châteauvert, Correns et Montfort-sur-Argens.

Au 1er janvier 2022, pour l'exercice de la compétence eaux pluviales urbaines, les 28 communes membres se sont engagées avec l'Agglomération dans le cadre d'une « Convention de délégation ».

Une gestion locale des services variée et adaptée aux besoins

L'organisation des services d'eau potable et d'assainissement collectif varie en fonction des enjeux structurels, techniques et organisationnels. Ainsi, ces services sont gérés :

- en totalité en régie pour 13 Communes, dont 6 Communes regroupées au sein de la REPV,
- en Délégation de Service Publique (DSP) auprès de Délégataires spécialisés (SAUR, SUEZ, VEOLIA) pour 12 Communes et 2 syndicats.
- pour partie en régie et en DSP pour 3 Communes

Quelques chiffres

Les contrats de mandats sont une prescription des conventions de délégation permettant aux communes de conclure des marchés au-delà de 10 000 €. En 2022, 28 contrats de mandats ont été conclus entre l'Agglomération Provence Verte et 16 communes (amélioration du patrimoine, réduction des eaux claires parasites, sécurisation de l'alimentation en eau potable, schéma directeur). 4 dépôts de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour 2 communes ont été réalisés (schémas directeurs et travaux sur les réseaux).
676 352,62 € d'aides ont été encaissées

Mise en place de procédures détaillées de gestion comptables et financières

La centralisation comptable et financière des dépenses et recettes par la DEAP a été sur 2022 affinée avec des procédures détaillées partagées avec les Communes.

• Schémas directeurs pour une planification de travaux adaptée et raisonnée
Des schémas directeurs eau potable et assainissement collectif sont en projets (Carcès, Méounes-lès-Montrieux, Néoules, Ollières, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Vins-sur-Caramy) ou en cours de réalisation (Le Val). Ils permettront l'identification et la planification des travaux d'amélioration.

• Travaux de réduction des eaux claires parasites (ECP) dans les réseaux d'assainissement collectif
Les ECP des réseaux d'eaux usées aboutissent à des dysfonctionnements des postes de pompage et, in fine de la station d'épuration par surcharges hydrauliques. Suite aux schémas directeurs, d'importants travaux de renouvellement de canalisations sont effectués sur les communes de Bras, Camps-la-Source, Le Val et Méounes-lès-Montrieux.

• Projets de reconstruction de station d'épuration
Organe indispensable au traitement des eaux usées de la zone collectée en assainissement collectif, cet équipement doit être mis aux normes. Certaines installations sont en projet (Ollières, Plan d'Aups, Pourcieux). Le projet de reconstruction de la station d'épuration de Méounes-lès-Montrieux est en phase de finalisation après la réalisation de nombreuses études avec un objectif travaux début 2023.

• Suivi des problématiques du Bassin Versant de l'Issole
Le bassin versant de l'Issole est confronté à une forte pression sur la ressource en eau et une importante vulnérabilité au risque pollution. La DEAP s'est engagée dans des actions en partenariat avec les communes concernées et le service agriculture communautaire : campagne de suivi qualité de la ressource, étude de potabilisation, étude de protection des ressources actuelles et prospection de ressources alternatives (en 2023).

Sécheresse exceptionnelle en 2022

Le département du Var a connu une situation de sécheresse exceptionnelle en 2022, dépassant en ampleur celle de 2021 qualifiée déjà de sévère. Elle a commencé dès le début du mois d'avril 2022 avec le déclenchement du stade de vigilance sur l'ensemble du département. La totalité des bassins versants ont ensuite été placés, jusqu'au 15 décembre 2022, aux différents stades de sécheresse : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Les vagues successives de chaleur et le déficit pluviométrique ont conduit, courant août, à placer, sur les 153 communes que compte le Var : 96 communes en crise sécheresse. 14 en alerte renforcée et 43 en alerte sécheresse.
L'ensemble du territoire de l'Agglomération Provence Verte a été impacté. Sur plusieurs ressources en eau potable ont été constatés : forte baisse des niveaux et des débits dans les forages, augmentation de la turbidité, mise hors service temporaire d'unité. Aux côtés des Communes sous Convention de Délégation ou en gestion directe, la DEAP a participé à ces gestions de crise avec ses partenaires (délégataire, ARS, DDTM).

Au-delà de la nécessité de diversifier les ressources en eau potable sur les communes, l'obligation d'une gestion économe et d'une protection de la ressource en eau est prioritaire. Eviter le gaspillage au quotidien d'une ressource qui pourrait manquer est un devoir de tout utilisateur (administré, commune, gestionnaire de réseau, industriel, agriculteur, artisan, ...)
- utilisation de la stricte quantité d'eau nécessaire
- limitation des arrosages (nocturne avec des systèmes économes : goutte-à-goutte, récupération d'eau de pluie), du lavage des voitures et du remplissage des piscines
- lutte contre les fuites

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
Quartier de Paris
174 Route Départementale 554
83170 BRIGNOLES
04 98 05 27 10
contact@caprovenceverte.fr

www.caprovenceverte.fr
www.facebook.com/ProvenceVerteAgglo

Agglomération Provence verte